61e ANNÉE (7e SÉRIE) N° 28 12 JUILLET 1951

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

LA PAUVRETÉ DU PRÊTRE

ORIGINE - RAISONS - ASPECTS

Q. — J'ai lu avec plaisir dans l'*Ami* (n° 4 et 33 de 1950) la belle étude sur la vertu d'obéissance. Ne serait-il pas possible d'avoir une étude du même genre sur la *vertu de pauvreté* dans le Clergé diocésain, sur l'obligation du détachement des biens et des commodités, vertu si nécessaire pour pouvoir faire le bien — et trop, trop souvent oubliée... ?

R. — Ne faut-il pas discerner une puissante action du Saint Esprit en ce souci général de nos confrères qui les porte à reprendre plus vive conscience de nos vertus d'état : obéissance, devoir de l'Office divin, maintenant pauvreté.

Pour répondre à ce désir il faut naturellement se placer au delà de sagesses populaires concernant les richesses : « Elles font croire que l'on a de grands biens et l'on n'a que de grands soucis ; — que l'on a assuré son avenir et l'on s'est embarqué sur un bateau troué ; — que l'on peut se contenter en tout, et l'on n'a fait que multiplier ses besoins et affadir ses satisfactions ; — que l'on est propriétaire enfin, et, bien plutôt on est soi-même possédé. Il faut gérer ses biens, les conserver, les augmenter et, du soir au matin, l'on a l'esprit plein de calcul, le cœur plein de dureté et l'âme vide. Inassouvi, tiraillé, encombré, un riche est un indigent, mais un indigent par sa faute »[1].

Par delà les effets essayons de discerner l'intime nature des choses en considérant : 1° que la Vie et la doctrine du Seigneur ont institué une pauvreté chrétienne et apostolique extérieures et intérieures; 2° quelles en sont les raisons profondes ; 3° comment nous devons vivre cette pauvreté, nous, prêtres du Clergé diocésain.

I. — Le Seigneur

1° *Pauvreté chrétienne.* — Pour *la vie du Seigneur,* il suffit d'en rappeler les grandes lignes et les principaux repères tant la chose nous est évidente et familière :

à *l'égard des choses* la crèche et le Calvaire nous marquent sa première et sa dernière prédilection.

Au scribe qui lui dit : « Maître, je te suivrai où que tu ailles ». Il répond : « Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel des abris ; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. » (Mt., VIII, 19). Le soin des choses matérielles, comme il l'a abandonné à sa Mère en sa vie cachée, il s'en est déchargé, en sa vie publique sur les saintes qui assistaient l'Eglise naissante (Lc., VIII, 1-3) et, pour les besoins plus immédiats, sur Judas (Jo., XII, 6).

Ses *relations* sont uniquement constituées par des pauvres : famille, amis, milieu (Mt., XIII, 55-56).

Et *sa pauvreté intérieure* s'exprime en cette ambition unique de faire seulement la volonté de son Père (Jo., IV, 34 ; V, 30 ; VI, 38) qui le conduit, par étapes soumises, à « l'Heure par excellence » (Jo., II, 4 ; VII, 30 ; XII, 23, 27 ; XIII, 1 ; XVII, 1) où après avoir franchi l'angoisse et l'agonie (Mt., XXVI, 39 ; Mc., XIV, 3) il peut dire : « C'est consommé ! (Jo., XIX, 30).

A cet exemple souverain et constant s'adosse un enseignement aussi vigoureux et précis que possible. Voici les premiers mots de son discours inaugural : « Bienheureux les pauvres en esprit parce que le royaume des Cieux est à eux ! » C'est vraiment une exigence « du seuil » qu'il vaut la peine d'étudier de près.

« Il a établi pour fondement capital de notre salut la sainte pauvreté, qui tend par sa nature à vider le cœur humain de tout ce qui peut le remplir hors de Dieu. C'est pour ce sujet qu'il dit en son premier sermon, et qu'il établit pour sa première maxime : « Bienheureux sont les pauvres » pour apprendre aux chrétiens que la vertu de pauvreté leur est nécessaire, de la première et de la plus importante nécessité »[2].

Nous savons bien que les « pauvres » dont parle le Seigneur ne sont ni les indigents, ni les imbéciles[3], mais les « *anawim* ».

« Le terme est presque intraduisible. L'« anaw », c'est le petit, l'humble, l'opprimé, le malheureux, le pauvre. Mais ses épreuves l'ont rapproché de Dieu et comme, en fait, la classe religieuse fut surtout la classe des petits, les termes pauvre-pieux-humble d'une part et riche-pécheur-orgueilleux d'autre part furent peu à peu associés (Eccli. XIII, 16-17 ; Sag., II, 10). Alors le mot « anaw » prit de plus en plus le sens technique de pieux. Les « anawim » sont les clients de Yahvé...

Ne l'oublions pas, quand s'est accompli le passage entre l'Ancien et le Nouveau Testament, Marie a salué l'ère messianique par son *Magnificat* qui reprend les paroles et les thèmes chers aux « anawim ». Elle est le point d'aboutissement de cette lignée mystique qui est comme le cœur de la Bible. Et quand Jésus, dans le Discours sur la Montagne, donna la charte du Règne aux disciples, il commença ainsi : « Bienheureux les « anawim »[4].

[1] E. Mersch, S. J., *Morale et Corps Mystique*, 3e édition, t. I, p. 180.

[2] M. Olier, *Introduction à la Vie et aux Vertus Chrétiennes*, Paris, Séminaire Saint-Sulpice, 1927, p. 235.

[3] G. Papini, *Histoire du Christ* (Payot et Cie, Paris, 1922), p. 75.

[4] A. Gelin, *Les Idées Maîtresses de l'Ancien Testament*, p. 72-73.

Nous trouvons un exemple de cette disposition d'âme à portée de la main dans nos Psaumes : IX, 13-19 ; XXXIV, 7 ; XXXV, 10 ; XXXVII, 9-11, 22, 29 ; LXXII, 3-4, 12-13, etc...

Le Seigneur aime, pour lui et pour nous, la pauvreté « d'un amour profond, réfléchi et lucide » ; elle est fondement de vrai bonheur, comme l'amour des richesses, par sa nature, établit infailliblement dans le malheur. (Lc. VI, 24-26 ; XVIII, 25-26). L'alternative est posée : on ne peut servir deux maîtres en irréductible opposition, et l'application nettement formulée : « Vous ne pouvez servir Dieu et l'Argent ». (Lc., XVI, 13).

Bien sûr, il s'agit ici du « vrai riche, du riche en esprit, le seul riche, n'eut-il en poche qu'un denier »[5]. « Sur les sacs d'écus, Notre-Seigneur a écrit de sa main « Danger de mort » comme fait l'administration de ponts et chaussées sur les pylônes des transformateurs électriques... »

« Malheureux donc sont les riches d'esprit car la misère d'enfer est sur eux. Celuy est riche d'esprit lequel a ses richesses dedans son esprit ou son esprit dedans les richesses, celuy est pauvre d'esprit qui n'a nulles richesses dans son esprit ni son esprit dedans les richesses »[6].

Aussi le Seigneur est-il revenu souvent sur cet enseignement fondamental : il faut se défendre contre les soucis du monde et les délices de la richesse (Mt., XIII, 22) se constituer un trésor indestructible en gardant la liberté de son cœur (Mt., VI, 19-21) sinon, par degrés indiscernables, on se laissera entraîner à ce qui s'oppose formellement au premier et au plus grand de tous les commandements : l'égoïsme du mauvais riche (Lc., XVI, 19-31).

Si donc on veut accompagner le Seigneur, il faut se renoncer, prendre sa croix chaque jour et le suivre. (Lc., IX, 23). Et quiconque ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être son disciple. (Cf. Lc., XIV, 33).

Il faut se libérer de l'encombrement des désirs et des choses (Lc., XII, 15, 33) et de cette tendance à se donner en spectacle, quelquefois même discret, pour s'acquérir l'estime des hommes à l'occasion des aumônes (Mt., VI, 2-4) ou de la prière (Mt., VI, 5-6) ou du jeûne (16-18) ou des préséances (Mt., XXIII, 6-8).

Ce fut la pratique de la libre communauté des premiers temps apostoliques (Act., IV, 32 ; V, 4) ; de saint Pierre : « Je n'ai ni or ni argent mais ce que j'ai, je te le donne ; au nom de Jésus-Christ le Nazaréen, debout et marche. » (Act., IV, 3, 6) ; de saint Paul : « Je sais vivre dans le dénuement ; je sais vivre dans l'abondance. Je suis initié absolument à tout, à la satiété et à la faim, à l'abondance et à la misère. » (Phil., IV, 12). Nous n'avons rien emporté. Aussi lorsque nous avons nourriture et vêtement, devons-nous être satisfaits. » (I Tim., VI, 7-8).

« L'amour de l'argent est la racine de tous les maux ! » (I Tim., VI, 10)[7].

2° *Pauvreté apostolique.* — *L'exemple du Seigneur* nous montre qu'il choisit d'être pauvre pour les pauvres afin de se maintenir de plain pied avec eux.

Les disciples qu'il appelle ne sont pas riches, sa mission est d'évangéliser les pauvres : « L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a oint pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres. » (Lc., IV, 18) et Jean-Baptiste, éclairé de l'Esprit, reconnaîtra le Messie et l'accomplissement de la prophétie d'Isaïe à ce trait dernier et le plus significatif : « Allez, rapportez à Jean ce que vous avez vu et entendu : les aveugles voient clair, les boîteux marchent... les morts ressuscitent, *les pauvres sont évangélisés.* » (Lc., VII, 22).

Il use avec prédilection des moyens pauvres ; par condescendance il fait des miracles, sans mise en scène spectaculaire, si discrets dans la manière.

En vérité « Notre Seigneur a daigné goûter au triomphe comme au reste, comme à la mort, il n'a rien refusé de nos joies, il n'a refusé que le péché... son triomphe, c'est un triomphe pour enfants... une image d'Epinal, avec le petit de l'ânesse, les rameaux verts et les gens de la campagne qui battent des mains. Une gentille parodie un peu ironique des magnificences impériales. Notre Seigneur a l'air de sourire — Notre Seigneur sourit souvent — il nous dit : « Ne prenez pas ces sortes de choses trop au sérieux, mais enfin il y a des triomphes légitimes, ça n'est pas défendu de triompher... Puisque vous y tenez tant mes pauvres enfants, je l'ai sanctifié votre triomphe, je l'ai béni comme j'ai béni le vin de vos vignes... Mais sa mort, dame, il l'a soignée, rien n'y manque »[8].

Il a voulu en effet terminer sa vie terrestre par l'échec le plus complet, le plus brutal, le plus retentissant : semence et condition de résurrection et de rédemption éternelles (Cf. Phil., II, 5-11 ; Heb., IX, 11-14).

Son enseignement sur la pauvreté apostolique, il le distribue aux Apôtres et aux disciples au courant de leur vie et à l'occasion de leurs missions d'entraînement.

Sur la route de Capharnaüm, inquiets des promesses faites à Pierre (Mt., XVI, 17-19), ils discutent âprement « pour savoir qui était le plus grand » (Mc., IX, 34). « Quand il fut dans la maison il les interrogea : « sur quoi discutiez-vous en route ? » Alors en face de cette « crise des chefs » il leur donna le principe du gouvernement spirituel : « Jésus s'assit et appela les Douze. Et il leur dit : si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous et le serviteur de tous. » (Mc., IX, 35). Etre le dernier et servir ! Il en in-

« Les πτωχοὶ τῷ πνεύματι ne sont donc pas ceux qui sont dépourvus d'esprit humain ou de l'Esprit divin, à plus forte raison ; ce sont ceux qui, pauvres de fait, humbles, de condition modeste, sont résignés à leur sort parce qu'ils placent en Dieu toutes leurs espérances ; — et, étant donné le rôle prépondérant des dispositions intérieures, ce sont également ceux qui, bien que possédant la fortune, ont néanmoins la pauvreté d'esprit qui affranchit de l'esclavage des richesses et en fait éviter les dangers et les séductions. Cette béatitude est donc un moyen, pour les pauvres, de sanctifier leur état et pour les riches, de se préserver des tentations auxquelles ils sont exposés ; elle n'est à aucun titre une condamnation de la richesse ; elle n'implique pas le dépouillement effectif en confondant précepte et conseil ; elle demande seulement au pauvre l'acceptation résignée de son sort et au riche l'esprit de détachement. » *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. T. I, col. 932.

[5] G. Bernanos, *Journal d'un curé de campagne* (Plon, Paris, 1936), p. 83.

[6] S. François de Sales, *Introduction à la vie dévote* (Edit. Fernand Roches, Paris, 1930). T. II, p. 29.

[7] E. Osty, *Les Epîtres de saint Paul*, Paris 1945.

[8] Bernanos, *op. cit.*, p. 257-258.

diqua également la condition : retournement et renversement des valeurs : « Si vous ne vous retournez pas et ne devenez pas comme les petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux. Celui donc qui se fera petit comme cet enfant, c'est celui-là qui est le plus grand dans le royaume des Cieux. » (Mt., XVIII, 3-4) [9]. « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi mais pour servir. » (Mt., XX, 28)... : « Si je vous ai lavé les pieds, moi le Seigneur et Maître, vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. » (Jo., XIII, 14).

Les consignes, pour la mission des Apôtres et la mission des 72 Disciples, insistent sur la même pratique et sur le même esprit : « Ne vous procurez ni or, ni argent, ni billon pour mettre dans vos ceintures, ni besace pour la route, ni deux tuniques, ni chaussures, ni bâton ; car l'ouvrier a droit à sa nourriture. » (Mt., X, 8, 9). « Ne portez ni bourse, ni besace, ni chaussures et ne saluez personne sur le chemin. » (Lc., X, 4).

Ces consignes et monitions marquent des dispositions matérielles variables, mais un esprit (désintéressement, abandon) indispensable. Elles sont d'ailleurs particulièrement efficaces, les soixante-douze revinrent tout joyeux disant : « Seigneur, même les démons nous sont soumis en ton nom ! » (Lc., X, 17). Aussi le Seigneur ne craignait pas de leur dire : « quand je vous ai envoyés sans bourse ni besace ni souliers, quelque chose vous a-t-il manqué ? — Ceux-ci dirent : Rien ! » (Lc., XXII, 3).

Naturellement les réactions humaines subsistent : chez les meilleurs, des tendances qui s'affirment jusqu'au bout : « Alors s'approcha de lui la mère des fils de Zébédée avec ses fils, prosternée et lui demandant quelque chose. Il lui dit : « Que me veux-tu ? » Elle lui dit : « Dis que mes deux fils que voici soient assis l'un à ta droite et l'autre à ta gauche dans ton royaume... et ayant entendu tout cela les dix autres disciples s'irritèrent contre les deux frères. » (Mt., XX, 20-24). Mais ils sont dociles et acceptent les rectifications du Seigneur.

L'un d'eux, froidement et progressivement, s'installe secrètement contre les exemples, la doctrine, les consignes du Maître : Judas.

« Notre Seigneur savait très bien le pouvoir de l'argent, il a fait près de lui une petite place au capitalisme, il lui a laissé sa chance et même il a fait la première mise de fonds. (C'est) prodigieux... tellement beau ! Dieu ne méprise rien. » (Bernanos, *loc. cit.*).

Ce fut l'occasion où acheva de se perdre Judas.

Judas, authentiquement appelé, est venu à Jésus en disposition sincère de croire en lui et de le suivre ; il est venu avec ses défauts, comme les autres. A côté de l'impassible récit des synoptiques, on sent encore vibrer, en celui de Jean — humainement parlant — comme une haine mortelle à l'égard de Judas et on y discerne une lucidité effrayante : il tenait à l'argent. Sa foi doit donc lutter avec le mal subsistant en son propre cœur, sa volonté de conversion avec les complications intérieures. La cupidité est quelque chose de bas et qui avilit.

Il a commencé de trahir lorsque, après le discours sur le pain de vie, ne croyant plus, il demeura auprès du Seigneur (Jo., VI, 66-71). En restant, Judas s'exposait à un danger effroyable : vivre à côté d'une perfection toujours plus souverainement manifestée alors qu'on descend et qu'on s'avilit soi-même secrètement. L'argent est redevenu sa vie et une tentation toute puissante...

Il se démasque comme hypocrite et voleur, à Béthanie : « Pourquoi ce parfum n'a-t-il pas été vendu trois cents deniers, qui auraient été donnés aux pauvres ? Il dit cela non qu'il se souciât des pauvres mais parce qu'il était voleur et qu'ayant la cassette, il dérobait ce qu'on y mettait. » (Jo., XII, 5-6). Quand il entend la réponse du Seigneur : « Vous avez toujours des pauvres parmi vous : mais moi vous ne m'avez pas toujours » (Jo., XII, 8), son parti est pris : il pourvoira en même temps à son bénéfice et à sa sûreté. Le marché et le complot (Mt., XXVI, 14-16) ; un cœur pétrifié sous les derniers assauts de miséricorde du Maître ; Satan entrant en lui ; la sortie dans la nuit (Jo., XIII, 21-30) ; la trahison consommée par un baiser (Mc., XIV, 44-45) ; le remords et la restitution sous l'œil glacé des grands prêtres à la conscience invraisemblablement délicate, le suicide. Cependant

« nous ferons bien, en parlant de Judas, de ne pas nous en tenir à lui seul. Il a mis le point final à la trahison. Mis est-il le seul qui s'est approché d'elle ?... Il faut dire qu'en Judas s'est terriblement développé jusqu'au bout ce qui existait en état de germe chez beaucoup d'autres. Au fond, aucun de ceux-ci n'a tellement de raisons pour s'élever contre Judas.

Nous-mêmes n'en avons pas davantage... Judas nous révèle nous-mêmes. On le comprend chrétiennement dans la mesure où on le comprend par les tendances mauvaises et les possibilités de son propre cœur et que l'on prie Dieu de ne pas laisser se fixer la trahison dans laquelle nous glissons toujours. Car, que la trahison s'établisse, qu'elle prenne possession du cœur et empêche ce cœur de trouver le chemin de la contrition vivante et nous avons Judas ! » [10]

Dieu merci nous trouvons une exemplaire et consolante fidélité aux enseignements du Maître, en ce qui concerne la pauvreté apostolique, en saint Pierre répondant à la sollicitation de Simon le Magicien, « Maudit sois-tu avec ton argent, puisque tu as cru pouvoir acheter à prix d'argent le don de Dieu ! » (Act., VIII, 20) et en saint Paul : « Argent, or, vêtements, je n'en ai convoité de personne. Vous savez vous-même qu'à mes besoins et à ceux de mes compagnons, ont pourvu les mains que voilà. » (Act., XX, 33-34). — « Rappelez-vous, mes frères, nos labeurs, nos fatigues ; c'est en travaillant nuit et jour, pour n'être à charge à aucun de vous, que nous vous avons prêché l'Evangile de Dieu. » (I Thess., II, 9). — « Si nous avons semé chez vous les biens spirituels, serait-ce trop que de récolter de vos biens temporels ?... Cependant de ces droits nous n'avons pas usé. Nous nous refusons tout pour ne pas créer d'obstacle à l'Evangile du Christ... Le moyen alors pour moi d'avoir ma récompense ? ce sera, dans ma prédication, d'offrir gratuitement l'Evangile en renonçant au droit que me confère l'Evangile. » (I Cor., IX, 11-12, 18 ; cf. II Cor., XII, 14 ; II Thes., III, 8, etc...).

Quelles sont les raisons profondes de la pauvreté chrétienne et apostolique ?

[9] R. Guardini, *Le Seigneur*. T. II, p. 299 ; cf. F. Prat, *Jésus-Christ, sa vie, sa doctrine, son œuvre*. T. I, p. 457.

[10] Guardini, *loc. cit.*, p. 57-59 ; cf. 51-56.

II. — Raisons profondes

Elles se groupent en raisons *naturelles* — *chrétiennes* — *apostoliques*.

1° *Raisons naturelles.* — L'homme, par sa nature, appartient à un double milieu : éternel et temporel [1]. Par notre corps nous sommes soudés au monde matériel qui n'a point de valeur par lui-même mais par nous et pour nous. Selon que nous en usons bien ou mal, nous l'orientons vers sa fin ou nous l'en détournons, nous le sanctifions ou nous le profanons. Les choses possèdent donc une valeur réelle relative : elles nous constituent, elles nous complètent. Il y a donc lieu de les désirer, de rechercher leur possession mais uniquement dans la mesure où cette possession nous réalise davantage, c'est-à-dire dans la mesure où elle nous rend plus vraiment, plus largement, plus noblement humains.

Seulement, à cause de notre instabilité, elles comportent une ambiguïté tragique : pouvant servir au bien, pouvant servir au mal.

Si la possession des biens matériels, à cause de notre mauvaise manière de les utiliser, venait à nous diminuer nous mêmes, à gêner le développement de la vertu, du courage, du désintéressement, il faudrait, à l'instant, y renoncer : d'abord les biens supérieurs, ensuite les autres. La plupart du temps l'état le plus favorable au développement de ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, sera la pauvreté ou, mieux, une certaine indifférence d'âme dans une *aurea mediocritas*. C'est l'aboutissant de la sagesse populaire. Il ne s'agit pas là d'un renoncement mais d'un appétit de possession calme. Il ne s'agit pas non plus, loin de là, de la pauvreté chrétienne, mais c'est une attitude philosophique sage que la pauvreté chrétienne perfectionne et achève [2].

2° *Raisons chrétiennes.* — Nous avons vu qu'il y a une pauvreté chrétienne, choisie et vécue par le Christ, de la crèche à la croix. Il y a aussi une vertu chrétienne de pauvreté que Jésus proclame indispensable. Nous voudrions en discerner les raisons en nous plaçant dans la perspective très pastorale du Corps Mystique, centre du christianisme et du sacerdoce : là sans doute se découvrira à nous l'essentiel.

Naturellement, la pauvreté chrétienne n'est pas seulement chrétienne parce que ce sont des chrétiens qui l'observent mais, essentiellement, parce qu'elle ne s'explique que par le Christ : il a voulu être pauvre, les vrais chrétiens le veulent aussi, ils sont ses membres, le Christ continue sa vie et son choix en eux. Il en résulte un comportement surnaturel d'esprit de pauvreté à l'égard des choses et des hommes puisque « la vertu consiste dans une adaptation volontaire de l'âme et du cœur au réel que Dieu a fait. » (Mersch, p. 184).

Et le réel se lie en une synthèse admirable : le monde à l'homme régénéré, l'homme régénéré au Christ, le Christ à Dieu, « Tout est vôtre ; vous êtes au Christ ; le Christ à Dieu. » (I Cor., III, 22).

Sans doute *les choses matérielles* ne reçoivent en aucune façon l'infusion de la grâce ; elles possèdent désormais la dignité de ce milieu dans lequel et duquel le Christ a vécu et continue à vivre par son corps mystique.

L'homme n'existe que par l'univers matériel dans l'ordre naturel et, de même, indirectement, dans l'ordre surnaturel. L'univers nous donne notre sang, matière dont fut formée le corps physique du Seigneur et dont se compose son corps mystique. Le chrétien possédera les choses matérielles avec un respect profond et en dépendance du Christ, en esprit nouveau et en intentions nouvelles.

Ainsi, comme sans y penser, se trouve exorcisé « le travail du démon (qui) a été de remplir le cœur de l'homme d'idoles, de simulacres et de fantômes qui occupassent ses pensées, et remplissent ses désirs de l'amour de ces choses afin que, se divertissant du véritable culte et l'unique et pur amour de Dieu, il tombât dans l'idolâtrie » [3].

Dans l'esprit du chrétien la propriété personnelle absolue et inconditionnelle n'existe pas. L'esprit de pauvreté est un amour et une consécration, un transfert au Christ, une élévation sur le plan divin de ce qui ne serait sans cela que le comportement d'un animal raisonnable parmi les choses dont il a besoin. (Mersch, p. 189-90).

Il en résulte comme une purification de l'orgueil, de l'égoïsme, comme une disposition d'humilité, de reconnaissance, de charité à l'égard des choses à cause de leur Maître et de leur concours indirectement surnaturel.

On les considère avec le regard lumineux de la foi qui pénètre et qui fait comprendre ; « l'égoïsme, lui, est opaque. Il ne laisse voir dans les choses que leur valeur d'usage et leur relation par rapport à soi, c'est-à-dire la mince couche superficielle par où elles touchent le reste et non pas leur valeur en soi. La pauvreté, elle, la pauvreté respectueuse et aimante, en nous désencombrant de nous-mêmes, nous donne loisir et place pour admirer et posséder en notre âme la vraie majesté du réel. » Si la pauvreté est le mode de posséder qui convient aux chrétiens en tant qu'ils sont membres du Christ, c'est-à-dire également membres les uns des autres, il faudra posséder dans le Christ et donc posséder en union aux autres. Cela détermine une nouvelle manière de posséder *par rapport aux hommes*. Elle sera, dans son esprit, non seulement chrétienne mais catholique. « Autant elle doit tout rapporter au Christ et être dans le Christ, autant elle doit tout rapporter aux hommes et être en communion de préoccupations, de désirs, d'intentions avec tous les hommes » [4].

Il en résulte que l'aumône, par exemple, sera non pas un acte de justice, qui suppose nécessairement l'altérité des parties, mais un acte de charité, résultant de la structure même du corps mystique : un membre, par essence, tend à vivre pour les autres « quand il communique ce qu'il a, il ne fait qu'agir de la seule façon qui lui soit connaturelle et il n'est qu'un serviteur inutile. » (Mersch, p. 192).

La philosophie nous enseigne que, dans l'ordre naturel, la propriété a une fonction sociale ; la foi

[1] Cf. Jean Mouroux, *Le sens chrétien de l'homme*, p. 13 et sq. ; cf. p. 28-30.

[2] Sur tout ceci, cf. Mersch, *op. cit.*, p. 182-184.

[3] M. Olier, *op. cit.*, p. 233.

[4] E. Mersch, *op. cit.*, p. 190, 191 ; cf. J. Lebreton, *Lumen Christi* (Beauchesne, Paris, 1947), p. 186-187.

nous révèle que, en raison de rapports nouveaux, posséder implique une fonction fraternelle à l'égard d'une vie non seulement semblable mais identique, de fait ou de droit, discernée chez tous les hommes : la vie même du Christ. Il en résulte une incomparable sollicitude réciproque : « Dieu a disposé le corps... afin qu'il n'y ait point de scission dans le corps et que les membres se témoignent une mutuelle sollicitude... Or, vous êtes le corps du Christ et chacun de vous est l'un de ses membres. » (I Cor., XII, 25, 27).

L'esprit de pauvreté est juste le contraire d'un mépris. Le mépris n'est pas chrétien, et il est d'ordinaire obtus. Le chrétien ne dit pas que les choses ne sont rien, car la foi discerne leur indirecte valeur surnaturelle ; mais il sait qu'à cause de nos instincts elles peuvent nous être dangereuses. L'esprit de pauvreté chrétienne préfère, pour imiter le Maître, posséder peu et puisque pour vivre il faut à quelque degré posséder, soit directement, soit indirectement, il sait en quel esprit de membre, à l'égard des choses et à l'égard des hommes.

« Il y a différence entre avoir du poison et estre empoisonné : les apothicaires ont presque tous des poisons pour s'en servir en diverses occurences, mais ilz ne sont pas pour cela empoisonnés, parce qu'ilz n'ont pas le poison dans le cors, mais dedans leurs boutiques ; ainsy pouves-vous avoir des richesses sans estre empoisonnee par icelles : ce sera si vous les aves en vostre mayson ou en vostre bourse, et non pas en vostre cœur »[5].

Voilà quelques raisons chrétiennes de la pauvreté.

3° *Raisons apostoliques.* — Ses raisons apostoliques nous toucheront aussi vivement, raisons de toujours, raisons d'aujourd'hui.

Il y a une perspective actuelle dans laquelle nous voulons les considérer.

« ....L'autorité spirituelle reste ce qu'elle est, remarque le R. P. Congar, et l'Eglise continue à exercer sur les fidèles la juridiction qu'elle possède. Mais... à l'égard du monde, de la société des hommes dont l'Eglise a la responsabilité apostolique, ce n'est plus par voie de juridiction que le prêtre exerce son action, mais par voie de « témoignage ». Ce qu'il met en œuvre, ce n'est plus tellement son autorité de curé et même de prêtre, c'est-à-dire l'autorité fondée sur la dignité de son titre et de sa fonction ; c'est son autorité spirituelle d'homme de Dieu..., c'est son dynamisme d'homme religieux, d'homme spirituel »[6].

A ce titre la pauvreté du prêtre est une condition essentielle de son apostolat. Condition de *sincérité, racine du témoignage*, à l'égard de soi et à l'égard des autres.

Comment affirmer avec cette conviction contagieuse qui entraîne la persuasion ce qu'on n'estime et ne pratique pas soi-même ? « Chez tous en France (incroyants, infidèles, fidèles) le problème du prêtre est posé... Ce qu'ils veulent le plus profondément c'est que sa vie soit *vraie* par rapport à ce qu'il prétend. » Il faut qu'il se présente sans cesse, par son comportement le plus habituel et sa vie de tous les jours, comme « celui qui a pris au sérieux les paroles du Christ »[7].

« Si une chose est prouvée aujourd'hui (et là réside notre consolation et notre espérance) c'est que le message évangélique a gardé sur les cœurs toute sa puissance bouleversante, à condition qu'il soit offert à l'homme souffrant et désespéré par quelqu'un d'aussi souffrant que lui, mais débordant d'une espérance invincible. L'éternelle nouveauté du Christ, il apppartient aux apôtres des derniers temps que nous voyons surgir ici et là, de la rendre perceptible à une société devant laquelle, l'une après l'autre, toutes les autres issues se ferment »[8].

L'importance de cet aspect est capital : les meilleurs témoins de notre temps le soulignent aussi fortement que possible[9].

Pauvreté assurant la *liberté, condition du témoignage.* S. Thomas le marquait : il faut que le prédicateur s'affranchisse du soin des choses de ce monde pour se livrer entièrement à la prédication (au ministère pastoral). Cette liberté n'est pas possible à ceux qui possèdent des richesses : « Ne possédez ni or ni argent » (Mt., X, 9). Les Apôtres le reconnaissent[10].

« Ce qu'exige de plus en plus le bien de l'Eglise, c'est un clergé séculier que le détachement évangélique aura fait totalement disponible pour sa tâche d'apostolat...

On a besoin également que le prêtre vive d'une vie *divine.* Les signes que nous attendons de cette présence divine ?

— la prière : il y a des prêtres qu'on ne voit jamais prier (ce qui s'appelle prier) ;

— la joie : que de prêtres affairés et angoissés !

— la force : le prêtre doit être celui qui tient...

— la liberté : on le veut libre de toute formule, libéré de tout préjugé ;

— le désintéressement...

— *la pauvreté : c'est l'essentiel.* Quelqu'un qui est libre à l'égard de l'argent ; qui ressent comme une « loi de pesanteur » qui l'entraîne instinctivement vers les plus petits, vers les pauvres...[1].

Tout cela correspond à la parole du Seigneur : «Ne vous amassez pas de trésors sur la terre. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel... Car où est ton trésor, là aussi sera ton cœur. » (Mt., VI, 19-20).

Pauvreté enfin assurant la *spiritualité*, c'est-à-dire la *qualité du témoignage*. Nous sommes en perpétuel péril de déviation à ce sujet, et c'est la signification profonde de la triple tentation du Seigneur : « La leçon la plus expressive des tentations de Jésus est, plus encore que la résistance au mal en toute occasion, l'exigence d'intégrité spirituelle qui doit être l'âme de tout apostolat »[2]

Dieu merci, on constate que « le sacerdoce tend à devenir parmi nous plus spirituel, plus dégagé

[5] S. Fr. de Sales, *loc. cit.*, p. 30, et la remarque si réconfortante et si fine, mais dont la réalisation n'est pas facile : « Estre riche en effect et pauvre d'affection c'est le grand bonheur du chrestien car il a par ce moyen les commodités des richesses pour ce monde et le mérite de la pauvreté pour l'autre » (*ibid.*).

[6] Y. M.-J. Congar, O. P., *Le Prêtre chef de peuple et apôtre*, dans *Prêtres Diocésains*, fév. 1949, p. 84.

[7] F. Boulard, *Essor ou Déclin du Clergé français ?* Edit. du Cerf, Paris, 1950, p. 280.

[8] François Mauriac. *La Pierre d'achoppement*, p. 119-120.

[9] Michonneau, *Paroisse communauté missionnaire* (coll. « Rencontres »), p. 291-322. — H. Ch. Chery, O. P., *Notre-Dame St-Alban (ibid.)*, p. 21-43. — Michonneau et Chery, *L'Esprit Missionnaire (ibid.)*, p. 121-144.

[10] S. Thomas, III[a], q. 40, art. 3, Desclée, p. 212-213 ; cf. q. 35, art. 7, c.

[1] Boulard, *op. cit.*, p. 325, 283 ; cf. Cal Suhard, *Le Prêtre dans la Cité* (1949), p. 80.

[2] Henry Dumery, *Les trois tentations de l'apostolat moderne* (Ed. du Cerf), p. 33.

du temporel même à portée apostolique, pour se concentrer dans des tâches exigeantes d'éducation spirituelle des consciences et de traduction incessante, dans le déroulement de l'actualité humaine, du pur message du Christ » [3]. Spirituel non seulement dans son objet et dans sa fin mais aussi, essentiellement, dans ses moyens :

« La tentation au désert, tentation cruciale à laquelle Notre-Seigneur n'a pas succombé. Il a voulu que mention en fût faite dans l'Evangile pour notre leçon.

Aux moyens riches Notre-Seigneur préfère les moyens pauvres.

On ne peut rien faire si on n'a pas le pouvoir civil pour soi.

On ne peut rien faire, si on n'a pas l'argent pour soi.

On ne peut rien faire si on n'est pas dans l'abondance.

Tentations qu'il faut repousser pour de bon et une fois pour toutes.

Dans l'Eglise de Dieu les moyens pauvres priment les moyens riches » [4].

Le prêtre demeurera toujours l'ambassadeur du Christ parmi les hommes... Son sacerdoce continuera toujours de s'exercer par la prédication, les sacrements, la prière, la messe. Son ministère se déroulera habituellement, sinon exclusivement, au sein des paroisses dont l'organisation est devenue connaturelle au christianisme. « Mais à travers ces permanences, un esprit nouveau s'infiltre... Le ministère sacramentel du prêtre demeurera toujours essentiel ; il ne suffit plus... Il faut, de la part du prêtre, une influence personnelle d'homme religieux, une autorité d'homme spirituel ; il y faut une capacité de projeter efficacement les lumières de l'Evangile dans tous les domaines de la vie des hommes ; il y faut une aptitude à établir le contact spirituel entre les âmes et le Christ, qui seul, en définitive, a pouvoir de les transformer ». Cette influence, le prêtre ne peut l'exercer que « parce qu'il est — et sa vie le prouve — l'homme que Dieu a saisi » [5].

« Il existe un rapport profond entre un évangélisme de pensée ou de comportement et un évangélisme de structures, de conditions ou de style de vie. Ce n'est pas seulement dans la vie morale, dans l'ordre de nos relations spirituelles avec Dieu et avec le prochain, qu'il existe des « choses qu'on ne comprend que lorsqu'on est complètement vaincu », c'est aussi dans l'ordre des engagements apostoliques au plan de la société et de l'histoire. Il est impossible de penser tout à fait évangéliquement si on n'est pas évangélique dans ses conditions ou son style d'existence — ou alors il y a une réussite tout à fait exceptionnelle, qui peut bien être celle d'un homme, mais non celle d'un groupe social » [6].

Cette pauvreté chrétienne et apostolique dont nous venons de voir l'institution par le Seigneur et les raisons profondes, comment la vivrons-nous ?

III. — Vie personnelle, vie pastorale

D'abord une précision. Notre état de prêtres du clergé diocésain n'est pas un état de perfection évangélique (c'est-à-dire spécialement destiné à acquérir cette perfection « *perfectionis acquirendæ* »). La liberté y demeure des vœux à titre privé ou de la forme de vie en Instituts séculiers mais alors les clercs y seront dans un Etat de perfection au titre de l'Institut séculier [7]. Et l'on peut penser « qu'il serait souhaitable que l'Eglise diocésaine offrît aussi à ses prêtres des formes authentiquement religieuses... Le nivellement dans l'uniformité n'a jamais été un idéal pour l'Eglise » [8].

Mais, par notre état, nous sommes liés perpétuellement à notre diocèse (can. 111, § 2, 117, 3°, 956, 981, § 1) à son service, coopérateurs de notre évêque « *perfector* » par état [9] et pour cette raison, qui s'ajoute à celle de notre sacerdoce tenus d'utiliser les moyens surabondants que la Providence nous donne pour nous aligner tous les jours au plus près, par un effort loyal et constant, sur les exigences de perfection de cet état : personnelle et pastorale.

1° *Vie personnelle.* — Il faut d'abord nourrir en nous l'amour de la pauvreté selon toute son ampleur, « richesses et honneurs » [10].

Nous rappeler que si cette perfection à laquelle nous appellent et notre sacerdoce et notre état ne nous oblige pas, de soi, aux conseils voués, elle nous oblige toujours à l'esprit des conseils vécu. Il ne suffirait pas d'aimer la pauvreté comme moyen d'apostolat : « elle risque alors de demeurer trop extérieure, elle risque de rester une façade ; si l'on veut comprendre le rôle spiritualisant de la pauvreté, il faut la regarder dans le Christ qui « s'est fait pauvre, alors qu'il était riche, afin de nous faire riches par sa pauvreté » (II Cor., VIII, 9) » [1].

Horreur de l'avarice qui est une idolâtrie et

« lorsqu'elle est établie dans le cœur de l'homme (et à plus forte raison dans le cœur du prêtre) on peut dire que c'est l'abomination de la désolation dans le lieu saint...

Hors de Dieu tout est fantôme, tout est imaginaire. il n'y a qu'écorce et que superficie ; Dieu seul est le solide bien, et lui seul est toute la vie foncière et incorruptible de nos âmes » [2].

L'amour du Seigneur doit nous fixer au service d'un seul Maître par « besoin, besoin impérieux de conformité, de ressemblance et, surtout, de partage de toutes les peines, de toutes les difficultés, de toutes les duretés de la vie » [3].

Pour que le penchant de la nature, l'usure de la vie n'atténuent pas et, progressivement, ne tuent pas cette conviction, il faut l'entretenir par la contemplation fidèle, vivante et priée du Seigneur, de sa vie, de ses exemples, de ses enseignements : « Pour cet effet nous devons prendre les ailes de la contemplation des vérités divines et du saint

[3] Boulard, *op. cit.*, p. 448.

[4] Cal Saliège, Adresse en tête des *Trois tentations*... ut supra.

[5] Boulard, *op. cit.*, p. 455-456, et 281.

[6] Congar, *Vraie et fausse réforme de l'Eglise* (Unam Sanctam), 1950, p. 190-191.

[7] Cf. Pie XII, *Discours aux membres du congrès des Etats de perfection* (8 déc. 1950). Texte dans *Nouv. Rev. Théol.*, février 1951, p. 179-186, cf. p. 181 ; — *Doc. cath*, 31-12-1950, col. 1669-1678. — A consulter : P. Carpentier, S. J. : *Autour de la spiritualité du Clergé Diocésain* (N.R. Th., 12-50, p. 1063-1069) ; G. Thils, *Clergé Diocésain et idéal de perfection* (N. R. Th., juin 51, p. 615-620) ; P. Carpentier, *L'idéal de perfection du Clergé d'après les récentes paroles de S. S. Pie XII* (N. R. Th., *ibid.*, p. 621-632).

[8] Boulard, *op. cit.*, p. 325.

[9] II^{a}-II^{ae}, q. 184, art. 7, c. ; q. 185, art. 1, ad 2^{m} ; q. 184, art. 8 c.

[10] I^{a}-II^{ae}, q. 69, a. 3.

[1] Mgr Ancel, *La Pauvreté du prêtre*, p. 54.

[2] M. Olier, *op. cit.*, p. 233, 236.

[3] P. de Foucauld, *Ecrits Spirituels* (cit. Ancel, p. 24-25).

amour de Dieu qui nous élèvent et nous fassent voler, afin d'empêcher par ce mouvement divin, la chute que la pesanteur de la chair nous causerait... » C'est là que nous nous convaincrons toujours davantage que « le Fils de Dieu n'est pas seulement descendu du Ciel et venu sur la terre pour nous séparer des biens du monde, mais encore pour nous en procurer de véritables, par la privation de ceux qui n'en ont que l'apparence » [4].

Cet amour de la pauvreté sera maintenu dans notre vie non seulement par la contemplation mais aussi *par la pratique*. Au point de *vue personnel* avoir l'honnête nécessaire et savoir s'en contenter.

Pour autant, le problème n'est pas résolu parce qu'il est impossible de définir strictement ce nécessaire qui dépend du genre de vie de ceux qui sont vraiment pauvres. Mais la pauvreté comporte toujours un élément de gêne, de limitation, de renoncement volontaires et aimés, en ce qui dépend de notre choix et n'est pas imposé par notre genre de vie.

Cela dans le logement : qu'il n'y ait rien qui sente le luxe et l'élégance ; propreté, simplicité, austérité : que tous puissent s'y sentir à l'aise. « Le clergé, dit un de nos bons militants, donne trop l'impression d'une vie facile. Quand nous sortons de nos maisons ouvrières, avec tous nos soucis de famille, parfois angoissants, et que nous pénétrons dans un presbytère confortable et paisible, nous n'avons plus l'impression d'être chez nous » [5]. « Un haut exemple de renoncement volontaire, en nos temps modernes, nous a été donné par le saint Curé d'Ars » [6].

De même dans le vêtement : il suffira de porter simplement, correctement notre habit ecclésiastique: il nous garde par sa nature dans la pauvreté convenable.

La nourriture simple et saine et suffisante, avec le goût des mortifications discrètes qui nous maintiennent en santé corporelle et spirituelle.

En somme se conduire selon le principe de saint Paul : « C'est une excellente affaire, certes que la piété quand on sait se suffire à soi-même. Nous n'avons rien apporté en ce monde et n'en pouvons rien emporter. Aussi lorsque nous avons nourriture et vêtement devons-nous être satisfaits. » (I Tim., VI, 6-8).

En ce qui concerne *notre activité*, l'esprit de pauvreté détache le prêtre de toute « ambition ecclésiastique : costume camail, et aussi des rivalités ecclésiastiques » (Boulard, p. 271).

On s'applique le mieux possible à ce dont on a été providentiellement chargé ; le reste n'a pas d'importance. Et pas même le succès, j'entends le succès apparent, visible et qui satisfait, en donnant hélas ! bien souvent une mortelle illusion.

« Nous voulons bien la foi, mais une foi qui paie. Bref l'efficacité devient insensiblement, non pas seulement le but de notre apostolat, mais encore le critère de son authenticité. Et c'est bien là ce qui explique notre impatience en attendant de provoquer nos déceptions et nos échecs » [7].

« L'efficacité, même temporelle, doit être le signe — toujours limité, précaire, délicat à interpréter — d'un christianisme authentique. Mais un christianisme qui chercherait d'abord l'efficacité temporelle ne serait point authentique et il ne trouverait même pas le résultat cherché » [8].

Quant aux ressources ; avant tout, compter sur Dieu seul. « Sans doute, la pauvreté strictement absolue n'est jamais possible car nous sommes des êtres corporels. La pauvreté personnelle du prêtre est limitée par la règle du nécessaire, de même sa pauvreté dans l'apostolat... L'argent et les dons en nature ne viennent pas directement des nuages » [9], il faut normalement, humblement, dans les conditions que nous verrons plus bas, solliciter de la charité chrétienne les secours dont nous avons besoin, mais sans indiscrétion, nous en rapportant vraiment, en pratique, à Dieu seul.

Cela se réalise par une disposition générale de dépouillement intérieur. « Il ne suffit pas que le prêtre soit pauvre par nécessité, on désire trouver chez lui la volonté de rester pauvre et, s'il reçoit beaucoup, de donner beaucoup aussi » [10].

La pauvreté de nécessité a deux grands privilèges au témoignage de S. François de Sales : elle nous vient « par la volonté de Dieu sans qu'il y ait eu aucune concurrence de notre volonté propre... où il y a moins du nostre, il y a plus de Dieu » et puis « elle est vraiment pauvre. Or telle est, pour l'ordinaire, la pauvreté des séculiers, car, parce qu'ilz ne sont pas pauvres par leur élection, mais par nécessité, on n'en tient pas grand conte ; et. en ce qu'on n'en tient pas grand conte, leur pauvreté est plus pauvre que celle des religieux, bien que celle-cy d'ailleurs ait une excellence fort grande et trop plus recommandable, a rayson du vœu et de l'intention pour laquelle elle a esté choisie. » Et si vous n'êtes pas dans la pauvreté effective, « ne desirés donq point d'un désir entier et formé le bien que vous n'avez pas ; ne mettez point fort avant vostre cœur en celuy que vous aves ; ne vous desolés point des pertes qui vous arriveront, et vous aures quelque sujet de croire qu'estant riche en effect vous ne l'estes point d'affection, mays que vous estes pauvre d'esprit et par conséquent bienheureux *car le Royaume des cieux vous appartient* » [1].

Les effets de cette pratique fidèle et courageuse de la pauvreté, affective toujours et souvent effective, sont d'abord notre sanctification et notre libération.

On évite par là un des plus grands inconvénients de l'action qui est de se laisser prendre par elle :

« On peut devenir idolâtre vis-à-vis de son œuvre. On vit pour elle, on est capable de se sacrifier pour elle ; elle devient notre grande préoccupation ; elle devient notre dieu. Et, en même temps qu'elle devient notre dieu, par un curieux renversement, nous nous faisons dieu par rapport à elle. C'est *notre* œuvre, c'est nous qui l'avons créée, c'est nous qui la conservons dans l'existence, nous veillons sur elle par notre providence, et nous prenons tous les moyens de la faire vivre, de la développer, de la défendre. Malheur à qui la touchera !

[4] M. Olier, *op. cit.*, p. 259-260, 261-62.
[5] Michonneau, *op. cit.*, p. 319.
[6] Otto Zimmermann, *Lehrbuch der Aszetik* (Herder, 1952), 2e édit., p. 556. Toute l'étude sur la pauvreté, précise et modérée, est à regarder de près, p. 554-460.
[7] Dumery, *op. cit.*, p. 105.

[8] H. de Lubac, cité par Dumery, p. 146.
[9] Ancel, *op. cit.*, p. 163.
[10] *Qu'attendez-vous du Prêtre ?* (Plon, Paris, 1949), p. 98.
[1] S. Fr. de Sales, *loc. cit.*, p. 58, 52.

Faut-il s'étonner que notre vie spirituelle soit languissante ?... que notre action apostolique devienne pernicieuse pour notre vie intérieure ? » [2].

L'esprit de pauvreté, ne comptant que sur Dieu seul, nous fixe dans l'abandon à la volonté de Dieu et comme dans sa main.

Et c'est bien cela qui, le plus efficacement, nous maintient dans la sécurité, quoiqu'on s'attende à être abandonné et qu'on le trouve tout naturel ; sécurité non point passive mais sans cesse et totalement donnée et généreuse et dans une grande paix de l'esprit. C'est la liberté à l'égard des moyens naturels que, certes, on ne méprise pas, mais auxquels on ne s'attache pas.

Et enfin par là nous sommes assurés de recevoir « le centuple maintenant, en ce monde, maisons, frères, sœurs, mère, enfants, champs, avec des persécutions, et, dans le siècle à venir, la vie éternelle. » (Mc., x, 30) c'est-à-dire non seulement le centuple en qualité, en biens spirituels, mais aussi en capacité, n'ayant rien, de posséder tout : « *Tanquam nihil habentes et omnia possidentes* » (II Cor., vi, 10) ou, ayant des biens matériels, de les posséder spirituellement.

Que cette vertu de pauvreté soit pour le clergé plus actuelle que jamais, l'Exhortation apostolique *Menti Nostræ* nous le rappelle :

« Même les prêtres qui ne font pas profession de pauvreté par un vœu spécial, doivent se laisser guider par l'amour de cette vertu, amour qu'ils doivent prouver par la simplicité et la modestie de leur genre de vie, l'absence de luxe dans leur demeure et par leur générosité envers les pauvres. Qu'ils s'abstiennent surtout de se lancer dans les entreprises économiques susceptibles de les éloigner de leur saint ministère et de diminuer l'estime que les fidèles leur doivent. Ayant obligation de se consacrer de toutes ses forces au salut des âmes, le prêtre doit pouvoir toujours s'appliquer la parole de saint Paul. « Ce ne sont pas vos biens que je cherche, mais vous-mêmes. » (II Cor., xii, 14) [3].

Mais le Souverain Pontife, dans le même texte, exprime sa sollicitude pour le clergé pauvre :

« Nous estimons opportun de parler ici de la misérable situation matérielle dans laquelle vivent, en cette après-guerre, un nombre considérable de prêtres, spécialement dans les pays qui ont eu à subir les plus graves dommages soit à cause de la guerre ellem-ême, soit à cause de la situation politique. Cet état de choses Nous cause une angoisse profonde, et Nous mettons tout en œuvre, selon Nos moyens, pour soulager les malheurs, les peines et l'extrême indigence de beaucoup de prêtres » (p. 47-48).

Même en France, certains de nos prêtres vivent en une « condition inhumaine » qui finit par compromettre la dignité élémentaire et supprimer toute liberté, même spirituelle. « Il y a, déclare M. Boulard, un problème de la vie matérielle du prêtre du clergé diocésain à la campagne devant lequel il faut se placer courageusement... » (p. 268).

Voici le jugement du cardinal Suhard :

« De nos jours cette fonction (d'homme des malheureux et de père des pauvres) devient, au moins pour l'ensemble de notre clergé en France, partage du réel dénuement. Et, plus d'une fois, au delà des limites tolérables. Il ne s'agit certes pas de prendre légèrement notre parti de cette misère douloureuse, bien que silencieuse et dignement portée, où vivent tels curés de campagne voire tels vicaires de ville » [4].

N'en viendrions-nous pas — et peut-être heureusement, nous le verrons plus bas — à avoir sourdement ce qu'on appelle actuellement « une mauvaise conscience » ?

« On entend par là qu'au delà de ce qu'on peut se reprocher d'après la morale reçue... on pourrait être comptable encore, avoir à répondre encore d'attitudes, de gestes ou d'omissions relevant des solidarités de groupe acceptées ou non dénoncées. Beaucoup d'entre nous se sont ainsi sentis responsables, non plus seulement de ce qu'ils avaient personnellement fait ou omis, mais d'un état de choses ou d'événements dont les facteurs sont d'ordre social » [5].

Tout en luttant contre la misère des autres, aimons vraiment pour nous la pauvreté sacerdotale : elle nous prépare d'une manière permanente, admirablement, à notre apostolat.

2° *Vie pastorale.* — Il consiste, comme celui de Notre-Seigneur, à évangéliser les pauvres (Lc., iv, 18 ; vii, 22) et pour leur annoncer la Béatitude de la pauvreté !

« Ils devraient attendre autre chose ! Ils attendaient la fin de leur misère et voilà Dieu qui prend la pauvreté par la main et qui leur dit « Reconnaissez votre Reine, jurez-lui hommage et fidélité » ; quel coup !... c'est en somme l'histoire du peuple juif, avec son royaume terrestre. Le peuple des pauvres, comme l'autre, est un peuple errant parmi les nations, à la recherche de ses espérances charnelles, un peuple déçu, déçu jusqu'à l'os... pourtant l'ordre est là, pas moyen d'y couper. Oh ! sans doute un lâche réussirait peut-être à tourner la difficulté. Le peuple des pauvres gens est un public facile, un bon public, quand on sait le prendre... rien de plus facile, en somme, que de leur laisser entendre que la pauvreté est une sorte de maladie honteuse, indigne des nations civilisées, que nous allons en un clin d'œil les débarrasser de cette saleté-là. Mais qui de nous oserait parler ainsi de la pauvreté de Jésus-Christ ? » [6]

Evangéliser les pauvres en les traitant avec amour et honneur par une sorte de réaction instinctive d'un cœur sacerdotal qui porte en lui l'amour de la pauvreté. Sans doute, il y a les pauvres spirituels, sans conscience de leur pauvreté au milieu de leurs richesses humaines. Le prêtre doit aussi leur annoncer la pauvreté en leur apportant avant tout le témoignage de sa pauvreté et de sa charité personnelles.

Et d'abord, pour les uns comme pour les autres, par un ministère essentiel qui est *le ministère spirituel.*

« Regardant le soin (matériel) des pauvres comme une occupation qui les absorbait trop et prenait un temps qui devait *être employé entièrement au spirituel,* les Apôtres établirent des diacres pour

[2] Ancel, p. 178-179 : cf. 181-182.

[3] Exhortation Apostolique *Menti Nostræ*, 1950 (Bonne Presse, p. 11). Excommunication spécialement réservée au Saint-Siège contre les clercs et religieux qui font commerce ou négoce de quelque nature que ce soit (même des devises), (cf. can. 142) et, si le cas le comporte, en outre, dégradation. S. C. du Concile, 22 mars 1950 ; cf. *Ami* 1950, p. 449-450.

[4] Cal Suhard, *op. cit.*, p. 80 ; cf. Ancel, *op. cit.* p. 83.

[5] P. Congar, *op. cit.*, p. 582-583.

[6] Bernanos, *op. cit.*, p. 71 ; cf. Olier, *op. cit.*, 264-265 ; Ancel, p. 16, 22-23. — Boulard, p. 278-283 : ce que « les Petits » et « les Pauvres » selon l'Evangile attendent du Prêtre.

s'occuper des pauvres et ils gardèrent pour eux la prière et la prédication comme étant leur occupation *unique* et véritable : « *Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus* [7]. Tel est le vœu du P. Chevrier ; c'est aussi celui de nos laïques qui ont du prêtre la plus haute idée :

« Le prêtre est resté pour moi..., d'abord et avant tout, celui qui lie et qui délie, celui qui, au moment où il lève la main pour nous absoudre, ne se distingue plus du Fils de l'Homme à qui a été donné, sur la terre le pouvoir de remettre les péchés... Le prêtre, homme qui remet les péchés, consacre pour moi l'hostie... Pour moi la prédication efficace du prêtre a toujours été sa propre vie... D'un mot ce qu'est le prêtre pour moi ? il est le Christ. Ce que j'attends du prêtre et ce que je reçois de lui ? c'est le Christ. Il me donne le Christ dans sa puissance, mais il me montre le Christ dans sa souffrance... » [8].

« Quel changement dans le potentiel de l'Eglise si tous les prêtres *pouvaient* porter sur leur visage, non le masque de l'homme affairé, extériorisé dans l'activité profane, mais celui de l'homme religieux, recueilli, puis ouvert au dehors pour répondre à l'appel des âmes. Car trop souvent, ils ne le *peuvent pas !* Nous voulons dire que les occupations qui les accablent sont telles, et tellement profanes souvent, qu'il faudrait une âme héroïque pour faire servir à un progrès spirituel une telle surcharge d'occupations. Et l'héroïsme ne peut être une règle générale. Rien, rigoureusement rien, et aucune apparence du contraire et aucune prolifération d'œuvres profanes, ne pourra remplacer la pénurie de l'activité proprement spirituelle à laquelle l'Eglise est ordonnée... Nous avons pleine qualité, fidèles laïques, pour exprimer le besoin profond que nous avons de la pleine spiritualité de notre clergé » [9].

« Il ne faut pas s'embarrasser dans les affaires temporelles, disait le P. Chevrier, il faut laisser ces choses aux laïcs, les prêtres ne doivent pas y toucher du bout des doigts ». (Ancel, p. 112).

Et l'on en revient toujours à une certaine organisation du laïcat pour l'administration du temporel condition du spirituel. Ce n'est pas facile ; il en résultera quelque gêne, mais « lorsque notre action apostolique sera rentrée tout à fait dans sa spécialité, qui est d'ordre spirituel, on peut dire qu'elle aura doublement réussi : en intéressant les laïques à la vie de leur église par une participation et des initiatives vivantes, en nous libérant et nous rendant à l'essentiel de notre ministère. »

A cela on peut *opposer bien des objections :*

Les moyens extérieurs sont efficaces. — Oui, et il faut les utiliser en confiant progressivement aux laïques tout ce qu'ils ont de matériel, en gardant pour le prêtre leur animation spirituelle.

Inefficacité de la méthode spirituelle. — Sans doute, si elle devient une indifférence ou une évasion ; mais il s'agit alors d'une erreur ou d'une démission. Elle doit agir avec toute sa puissance si elle anime tout en le spiritualisant.

Les laïcs ne sauront pas diriger les œuvres. — C'est possible ; aussi faudrait-il avoir le vrai souci de les y former progressivement.

Le prêtre passera pour un paresseux. — Certainement non, si sa vie est une vie d'activité spirituelle continue et profonde, répondant à l'aspiration anxieuse des chrétiens. C'est bien là, avant tout, uniquement au fond, ce qu'attendent les laïques et qu'ils sont si déçus de ne pas trouver autant qu'ils le désirent, selon le besoin de leurs âmes. (Cf. Ancel, *op. cit.*, passim).

Mais, comme tout se tient, ce ministère essentiellement spirituel ne pourra se développer efficacement que si, en esprit de pauvreté et de dépendance, nous nous tenons fidèlement à un *certain comportement :*

Rechercher avant d'agir, loyalement, la volonté de Dieu ; ne se décider que lentement, non point par ses goûts personnels, mais après longue réflexion, fervente prière, contrôle d'un sage conseil. Et puis, quand la décision est prise, demeurer inébranlable dans l'exécution, sauf indications providentielles contraires. Alors, cet esprit de pauvreté animant notre ministère nous assure l'efficacité que Dieu veut par dessus tout et qui est l'efficacité surnaturelle — et bien souvent, plus que les sollicitations indiscrètes, la générosité des fidèles.

« Il arrive souvent que l'on a beaucoup de choses inutiles, que l'on a beaucoup d'abondance et *que l'on n'est pas réellement pauvre,* et c'est pour cela que l'on ne reçoit pas. Alors vendez ce que vous avez de trop, travaillez pour gagner votre vie et Dieu vous enverra ce qui vous manque... Si nous sommes véritablement pauvres, on nous estimera plus et on nous donnera davantage » (Ancel, p. 168, 175).

Nous ne pouvons terminer ces réflexions sur l'esprit de pauvreté dans notre vie pastorale sans parler du casuel.

L'institution du casuel, perception d'une juste rétribution, non point pour un service spirituel mais à son occasion, n'est pas toujours facile à comprendre pour nos fidèles qui souvent se laissent entraîner à de fâcheuses simplifications. Cependant, approuvé par l'autorité diocésaine, il est légitime et il ne nous appartient pas, *motu proprio,* même par esprit de pauvreté, de le supprimer, en ce qui nous concerne. Il s'agit là d'une affaire très difficile et très grave et les décisions isolées provoqueraient d'inextricables difficultés pour l'autorité, les voisins et les successeurs.

Mais il nous appartient de ne le percevoir qu'avec délicatesse et, le cas échéant, en telles circonstances partculières, pour des raisons proportionnées, d'y renoncer en tout ou en partie. C'est suivre là la ligne de S. Paul : « Si nous avons semé chez vous les biens spirituels, serait-ce trop que de récolter de vos biens naturels ?... Cependant, de ces droits nous n'avons pas usé. Nous nous refusons tout pour ne pas créer d'obstacle à l'Evangile du Christ.» (I Cor., IX, 11-12).

Il nous appartient de former discrètement l'esprit de nos chrétiens à l'idée d'un soutien du clergé moins purement administratif, et même — en attendant — l'esprit du clergé « à une péréquation des ressources qui mette fin aux cas de misère trop aiguë » [10]. Ainsi, nous nous tiendrons en bonne conscience claire, nous mettant dans l'esprit fraternel marqué avec tant d'insistance émouvante par le Saint-Père dans son Exhortation :

« Vous savez très bien, Vénérables Frères, comment — dans les pays où les besoins paraissaient être plus grands — par l'entremise de la S. C. du Concile, Nous,

[7] Ancel, p. 112.
[8] Mauriac, *Qu'attendez-vous du Prêtre ?* p. 8-10, etc...
[9] Vialatoux et Latreille, cit. par Boulard, p. 260-270.
[10] Boulard, p. 268.

avons accordé des pouvoirs extraordinaires aux évêques et édicté des lois particulières en vue d'éliminer équitablement les inégalités les plus graves dans la situation économique des prêtres d'un même diocèse. Nous savons qu'en certains endroits de nombreux prêtres, vraiment dignes d'éloges, ont répondu à l'appel de leurs pasteurs ; ailleurs, des difficultés ont surgi qui ont empêché les directives ou les règles données d'avoir toute leur efficacité. Nous vous exhortons cependant à persévérer, guidés par l'amour paternel, dans la voie où vous êtes engagés car il est inadmissible que le pain quotidien manque aux ouvriers envoyés dans la vigne du Seigneur. En cette matière, ne soyez pas gênés pour nous envoyer de temps en temps les résultats qu'auront obtenus vos efforts. » (*Menti nostræ*, p. 48).

* *

En une page inoubliable, le P. Chevrier a chanté la pauvreté sacerdotale :

« Qu'il est beau cet homme de Dieu dont les pieds touchent à peine à la terre ! (cf. Rom., x, 5 ; Is., LIII, 7)

Quelle liberté, quelle puissance donne au prêtre cette sainte et belle pauvreté de Jésus-Christ ! Quelle force il acquiert pour lutter contre les vices du monde ! Quel exemple il est pour ce monde !... qui ne vit que pour l'argent ! Et, à côté de ce monde matériel, sensuel, un homme tout spirituel...

Qu'il est beau, qu'il est grand, qu'il est admirable cet homme ! Et comme le monde doit se retourner en le voyant et admirer en lui la puissance de la foi, de l'amour et de la confiance en Dieu. Où sont-ils ces hommes ? Ils feront des choses admirables, dit la Sagesse... » [1].

Aujourd'hui, le sentiment est plus vif que jamais d'un besoin profond d'esprit de pauvreté sacerdotale et de sa puissance irrésistible :

« Voici venus les jours du prêtre, homme pareil aux plus pauvres, vivant de leur vie, mêlé à eux, camarade, frère, exposé à toutes les tentations, livré, donné, coupé de toute apparence d'honneur humain, s'appuyant seulement sur la grâce toute puissante à laquelle il croit... Les hommes ont été trompés : ce ne sont pas les paroles aujourd'hui qui agissent sur eux, mais l'exemple... c'est le Fils de l'homme, c'est le Verbe de la vie, vu, touché en la personne d'un pauvre vivant au milieu des pauvres et tout pareil à eux — et en qui pourtant resplendit cette présence devant laquelle l'aveugle-né tombe à genou » [2].

[1] Cité par Mgr Ancel, p. 87.

[2] Mauriac, *La Pierre d'achoppement*, p. 65, 71. Cet aspect nouveau du Prêtre dans la cité moderne « fait choc » ou, mieux même, « mystère ». Voici ce qu'il faut en penser : « La vie de ces prêtres n'est ni une évasion, ni une étude de mœurs, ni même une prétention de « conquête ». Le travail n'est pas pour eux un prétexte ou une occasion de « propagande » ; c'est l' « acte de naturalisation » du prêtre dans un peuple où il n'était plus qu'un étranger, c'est le partage souffrant et pénitent de la condition humaine. Il faudrait reprendre ici, en le développant, ce que nous avons dit du prêtre, serviteur souffrant du Seigneur.

Mais cette prise en charge, dans le renoncement total de la détresse et des aspirations humaines, ne dispensera pas le prêtre — sauf vocations d'exception qui ne feraient alors que confirmer la règle — de rassembler, de former, de nourrir des laïcs responsables pour qu'ils deviennent le levain de leur milieu.

Il n'y a donc pas deux clergés : un clergé missionnaire et un autre qui ne le serait pas. Les prêtres engagés en pleine condition humaine ne sont pas à concevoir comme le type futur et général du ministère sacerdotal. Mais ils ne sont pas non plus des francs-tireurs ; ils sont la pointe avancée d'un clergé tout entier en mouvement...» (*Le Prêtre dans la Cité*), p. 49-50.

Voici enfin deux témoignages, le premier pour l'Eglise de France, le second pour l'Eglise universelle :

« Cet oubli de soi, déclare le card. Suhard, doit se traduire dans toute la vie du prêtre : logement, mobilier, loisirs... Détaché du monde parce que attaché à la Croix : alors seulement le prêtre rayonnera autour de lui la libre fierté de l'Apôtre... Par elle il sera, dans l'interférence des soucis quotidiens communs aux familles et aux sociétés, semeur de confiance, d'optimisme et d'abandon à la Providence. Comme le petit pauvre d'Assise, il trouvera, dans sa rencontre journalière avec sa « sœur » la Pauvreté, moins encore pour lui-même que pour la Cité, « la joie parfaite » du *Cantique des créatures* » [3].

Et Pie XII : « L'objet de votre zèle, ce ne sont pas les biens terrestres et passagers, mais les biens éternels. Le but principal des prêtres qui aspirent, comme ils le doivent, à la sainteté doit être celui-ci : travailler uniquement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Combien de prêtres, même dans les grandes difficultés actuelles, ont gardé devant les yeux les exemples et les avis de l'Apôtre des nations qui, se contentant de peu et ne cherchant que les choses absolument nécessaire, affirmait : « Ayant de quoi manger et de quoi nous couvrir, contentons-nous de cela. » (I Tim., VI, 8). A cause de ce désintéressement des choses terrestres, uni à la confiance en la divine Providence et qui nous semblent digne de la plus grande louange, le ministère sacerdotal a donné des fruits abondants pour le bien spirituel et même social de l'Eglise » [4].

R. B. ROBERT, P. S. S.

[3] *Prêtre dans la Cité*, p. 80.

[4] *Menti Nostræ*, p. 27-28.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Quelle transformation le Saint-Esprit opéra-t-il dans les Apôtres ?

Q. — Quelle a été la transformation des Apôtres à la Pentecôte ? Certains prédicateurs n'accentuent-ils pas d'une façon exagérée le contraste de leur psychologie avant et après l'événement ? — Avant d'avoir reçu le Saint-Esprit, ce seraient, affirment ces prédicateurs, des « gens grossiers, ignorants, lâches, issus des derniers rangs du peuple ».

Une étude plus objective, plus documentée, s'inspirant des textes eux-mêmes et des données concernant le milieu palestinien, permettrait, j'en suis convaincu, une vue moins « péjorative » des choses.

Je serais heureux d'avoir, à ce sujet, l'avis de l'*Ami*.

R. — Notre avis est celui du P. Prat : « On se figure volontiers les apôtres comme des gens grossiers et frustes, dont l'ignorance n'avait d'égale que la misère. Plus on les fait descendre sur l'échelle sociale, plus on croit rehausser l'œuvre de Jésus qui sut tirer parti d'éléments si médiocres et accomplir de si grandes choses à l'aide d'instruments si vils. Le tort de cette peinture poussée au noir est de contredire la réalité » [1].

[1] F. Prat, *Jésus-Christ, sa vie, sa doctrine, son œuvre* (8e éd., Paris, Beauchesne, 1938), t. I, p. 239-240.

I. — Les Apôtres avant la Pentecôte

Un point de départ semble devoir s'imposer. Quand Dieu appelle un homme à une vocation sublime, c'est lui qui confère à cet élu les moyens d'y répondre. Relisez la belle pensée émise à ce propos par S. Bernardin de Sienne sur la vocation de S. Joseph [2], pensée reprise par Bossuet dans l'exorde de son premier panégyrique. Il n'est donc pas nécessaire d'attribuer aux apôtres lors de leur vocation des qualités naturelles extraordinaires : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, leur dit Jésus ; c'est moi qui vous ai choisis » (Jo., xv, 16).

Il est malaisé, d'ailleurs, de parler des apôtres en général : l'Evangile ne nous a pas éclairés sur chacun d'eux, et si nous pouvons parler avec plus d'abondance de Pierre, nous ne pouvons relever que quelques traits de la physionomie d'André, de Jean, de Philippe, de Thomas et de celui qui fut traître. Il est bien difficile de ne pas s'en tenir à des généralités en ce qui concerne les autres, tant l'Evangile qui les nomme tous (les trois synoptiques) est muet sur leurs actes.

* *

Six sur les Douze sont originaires de la Galilée. C'étaient des paysans-pêcheurs, vivant à l'aise du produit de leurs champs et de leur pêche, comme la plupart de leurs compatriotes ; ni pauvres, ni riches, mais de condition moyenne.

Le métier qu'exerçaient les quatre grands apôtres était assez rémunérateur. Pierre et André purent se donner à Jésus sans réduire leur famille au besoin ; ils possédaient une maison, une barque, des filets de pêche ; beaucoup de riverains actuels n'en ont pas autant. Zébédée, père de Jacques et de Jean, jouissait d'une certaine aisance, puisqu'il avait des serviteurs à gages (cf. Mc., I, 20) et que sa femme Salomé était au nombre de celles qui assistaient le Sauveur de leur dévouement et de leurs ressources (cf. Mt. XXVII, 56 ; Mc., XV, 40-41).

Les apôtres du second groupe paraissent avoir rempli des professions libérales : le fait est certain pour Matthieu, qui était collecteur d'impôts (cf. Mt., IX, 9, coll. Mc., II, 14 et Luc, V, 27) ; probable pour Philippe, à qui s'adressent les Grecs désireux de parler à Jésus (cf. Jo., XII, 20-22) ; et il ne manque pas d'indices pour dire la même chose de Thomas et de Barthélemy (pour Thomas, Jo., XV, 14 ; pour Barthélemy, les textes de Jo. se rapportant à Nathanael). Quant aux apôtres du dernier groupe, Jacques et Jude n'étaient pas dépourvus d'instruction, s'ils ont composé les Epîtres qui portent leur nom ; et Judas, chargé des humbles finances du collège apostolique, n'était pas sans quelque culture. Que conclure de tout cela ? C'est que l'ignorance et la pauvreté n'étaient ni un motif d'exclusion, ni un titre particulier au choix du Sauveur [3].

Par ailleurs, les Galiléens, gens simples, mais vaillants, compatriotes de Jésus *de Nazareth*, paraissaient bien désignés pour fournir de précieux auxiliaires au Christ. Ils avaient autrefois montré leur fidélité à Dieu au cours des luttes entreprises par les Machabées pour la délivrance de leurs frères (cf. I Mac., v, 14). Leur esprit quelque peu simpliste expliquera la difficulté éprouvée par les apôtres à comprendre la nature spirituelle du royaume prêché par Jésus-Christ.

Mais Jésus ne demandera à ses collaborateurs ni la fortune, ni les qualités de l'intelligence, ni des relations avec les puissants de la terre. Il exige simplement la confiance, le renoncement et une volonté sincère de le suivre fidèlement. Cette exigence trouve immédiatement un écho en ceux que le Christ « avait choisis ». — « Nous avons tout abandonné et t'avons suivi », déclare S. Pierre (Mt., XIX, 27). N'oublions pas ce que comporte ce mot *reliquimus omnia*. Les apôtres durent rompre avec leurs habitudes de travail, avec leur vie de famille. Quand Jésus intime à Pierre et à André l'ordre de le suivre : « Suivez-moi, je vous ferai pêcheurs d'hommes », la réponse est immédiate : « laissant aussitôt leurs filets, ils le suivirent ». Pour Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère, la même réponse à la même invitation est ponctuée d'un mot plus expressif encore : « Aussitôt, abandonnant leurs filets *et leur père*, ils le suivirent » (Mt., IV, 19-20, 22). Avec le même empressement, Matthieu-Lévi abandonne son comptoir (Mt., IX, 9). Enfin, si l'on songe que les apôtres étaient très probablement mariés (sauf Jean), leur renoncement au foyer conjugal apparait plus méritoire encore.

Tempéraments généreux, âmes droites et dociles à l'appel de la grâce, les apôtres ne furent cependant pas parfaits dès l'instant où ils suivirent Jésus. Leur adhésion au Maître n'est pas encore une foi sans hésitation ni défaillance. La promesse de l'eucharistie fut pour eux une singulière tentation de doute. Peut-être l'un ou l'autre d'entre eux était-il du nombre de ceux à qui Jésus reprochait « un manque de foi » (Jo., VI, 65). A plus d'une reprise, cette foi hésitante méritera les reproches de Jésus : qu'on se rappelle les apôtres apeurés dans la tempête et réveillant Jésus (Mt., VIII, 26) ; Pierre, marchant sur les flots pour obéir à Jésus, puis pris de peur et doutant (XIV, 31) ; les disciples, démunis de pains et se demandant avec inquiétude, malgré les deux miracles de la multiplication des pains, comment ils auraient à manger (XVI, 7-8).

Ne nous étonnons pas de leur trouble, de leur découragement, de leur doute même, au moment de la passion, de la mort du Sauveur et de leur hésitation à admettre, sans vérification, les récits des saintes femmes relativement à la Résurrection. Nous nous sommes déjà récemment expliqué à ce sujet (p. 378).

* *

A côté de ces défaillances et de ces hésitations humainement si explicables, que de qualités, déjà

[2] Regula est, quod, quandocumque divina gratia eligit aliquem ad aliquam gratiam singularem, seu ad aliquem sublimem statum, omnia charismata donet, quæ illi personæ sic electæ et ejus officio necessaria sunt, atque illam copiose decorant. (*Solennité de S. Joseph*, ad Matut., lect. IV[a]).

[3] F. Prat, *op. cit.*, p. 240-241. Nous avons intercalé dans le texte de l'auteur les références à l'évangile. — Pour bien comprendre le classement des apôtres en trois groupes, on se reportera à la p. 239 du volume. Dans le 1er groupe, quatre noms : *Simon-Pierre*, André, Jacques et Jean ; dans le deuxième, *Philippe*, Barthélémy, Thomas et Matthieu ; dans le troisième, *Jacques* (fils) *d'Alphée*, Lebbée (Thaddée ou Jude), Simon, Judas Iscariote. — Quel que soit l'ordre des noms dans chaque groupe selon les auteurs (Mt., x, 2-4 ; Mc., III, 16-19 ; Lc., VI, 14-16 ; Act., I, 13), la « tête » de liste dans chaque groupe est toujours le même apôtre, dont nous avons souligné le nom.

certainement surélevées par la grâce, on peut relever chez tel ou tel apôtre dont l'Evangile nous parle moins succinctement !

Relevons quelques traits, que l'art délicat de Daniel-Rops a su marquer avec sa finesse coutumière :

Voici Pierre. Un cœur droit, une âme enthousiaste. S. Marc, son évangéliste, presque chaque fois qu'il le met en scène, précise qu'il faisait ceci ou cela « aussitôt ». Il a le geste prompt, et la parole. Il n'hésite pas à questionner Jésus. « Combien de fois devrai-je pardonner à mon frère en faute à mon égard ? Jusqu'à sept fois ? » Et quand son maître sera arrêté, c'est lui, lui seul qui, impétueusement, tirera le glaive. On lui voit des sentiments violents, passionnés. Quand le Christ viendra lui laver les pieds, à la dernière Cène, Pierre protestera : « Jamais ! — Si je ne te lave, lui dit alors Jésus, tu ne participeras point à moi... — Ah ! Seigneur, reprend aussitôt l'apôtre, alors pas seulement les pieds, mais encore les mains et la tête ». Très Juif par maints côtés, ayant du mal à bien entendre le vrai sens de la Messianité, mais quelle loyauté, quelle franchise, et quel amour pour celui qu'il suit ! Premier de la liste apostolique, on le voit partout agir en chef. Il advient que les autres soient déconcertés ; lui reste ferme. « Voulez-vous me quitter ? demande le Maître, quand son enseignement a paru trop « dur » à ses Apôtres. — A qui irions-nous, Seigneur ? Tu as les paroles de ma vie éternelle ! » (cf. Jo., VI, 61, 69). C'est Pierre qui fait cette réponse, au nom de tous, comme c'est lui qui, de même, déclarera à Jésus leur pensée commune : « Et vous, qui dites-vous que je suis ? — Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant ! » (Mt., XVI, 15-16) [4].

De tels sentiments nous rendent perplexes devant la faiblesse de Pierre reniant son Maître. Lors de l'arrestation de Jésus, Pierre avait bien montré qu'il n'était pas un lâche. Et pourtant... Il n'est point difficile, semble-t-il, d'expliquer naturellement et surnaturellement la faute de l'apôtre.

Voici l'explication naturelle de Daniel-Rops :

Il est des natures qui, sûres de soi quand le danger fait face, en supportent mal les approches. Dans son épître aux Galates, S. Paul rapportera un incident qui eut Antioche pour cadre et où S. Pierre semble avoir cédé à un mouvement d'âme analogue, et même selon l'expression crue de S. Paul, glissé dans « l'hypocrisie », accepté de « vivre à la façon des Gentils » (II, 11, 14). La faute de Pierre, c'est moins peut-être la lâcheté physique que le respect humain : humaine, elle ne l'est que trop, et combien semblable aux nôtres ! [5]

Sans rejeter cette explication, nous préférons de beaucoup le commentaire du P. Prat. Sur le chemin de Gethsémani, Jésus avait donné aux apôtres ses derniers avertissements : « Tous, vous souffrirez scandale à mon sujet durant cette nuit ». Avec sa vivacité naturelle, Pierre réplique : « Quand tous se scandaliseraient de vous, jamais je ne me scandaliserai ». Jésus lui répondit : « En vérité, je te le dis, cette nuit même, avant que le coq chante, tu me renieras trois fois ». Et Pierre d'insister : « Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renierai point » (Mt., XXVI, 31, 33-35). Dans le passage parallèle de Luc (XXII, 31-34), Jésus avait cependant, avant de prédire le reniement, assuré Pierre que « sa foi ne défaillerait pas » (℣. 32).

Sa foi ne défaillit pas ; mais il manqua de courage et sa chute, sans être comparable à la trahison de Judas, est encore plus difficile à comprendre. La défection du traître se préparait de longue date, tandis que Pierre, peu d'heures auparavant, protestait qu'il était prêt à mourir pour son Maître et sa protestation était sincère. Ce qui l'a perdu, c'est d'avoir trop compté sur lui-même et pas assez sur le secours divin. Quand Jésus lui prédit sa chute, il refuse d'y croire. « Jésus insiste, Jésus précise : l'annonce de la chute se fait pleinement explicite ; avant telle heure, tu m'auras renié trois fois. Rien n'y fait ; une fois lancé Pierre ne s'arrête plus ; il tient tête au Seigneur ; il le dément de nouveau en face ; il le suivra en prison, à a mort, il ne le reniera jamais... Cette présomption bruyante ne se guérit point par la parole ; il lui faut une leçon de choses, une épreuve humiliante et douloureuse ; il l'aura » [6].

La physionomie de S. Pierre, grâce aux détails que laisse l'Evangile, est ainsi mise en relief. Pour les autres apôtres, il faut se contenter de quelques traits rapides.

Voici Jean, « le disciple que Jésus aimait », dont le visage adolescent se dessine en tant de passages émouvants de l'Evangile, qui reposera sur le sein du Seigneur ; qui le suivra, seul, chez Caïphe et au Calvaire, jeune image qui nuance d'amitié tendre la vie mortelle du Dieu fait homme et en qui, cependant, l'épithète donnée par Jésus « fils du tonnerre » désigne par avance l'évangéliste des révélations les plus hautes, l'écrivain de l'Apocalypse, celui qui, au nom des martyrs, lancera cette parole fulgurante : « Mais enfin, Seigneur saint et véritable, jusques à quand laisseras-tu sans vengeance notre sang ? » (Apoc., VI, 10) [7].

S. Philippe semble avoir occupé une certaine place dans la hiérarchie apostolique. Dans les quatre listes (Synoptiques et Actes), il occupe le premier rang après les quatre grands apôtres, Simon, André, Jacques et Jean. C'est lui que Jésus consulte pour nourrir les 5.000 personnes qui l'ont suivi au désert (Jo., VI, 5-7). Il demeure perplexe : c'est un homme droit, simple, et timide. Mais il aime à se rendre compte ; et son mot à Nathanael : « Viens et vois » (Jo., I, 46) le caractérise. Il voudrait voir le Père et le demande à Jésus (Jo., XIV, 8). On sait la réponse du Sauveur. En somme, conclut Daniel-Rops, « brave homme actif et sociable, excellent exemple de cette simplesse où Dieu aime assez à recruter ses saints » [8].

S. Thomas est célèbre par son incrédulité, lors de l'apparition de Jésus au soir de la résurrection. Mais c'est aussi celui qui demande à Jésus la voie à suivre pour parvenir au Père (Jo., XIV, 5) : et c'est un brave : « quand les apôtres, effrayés, hésitent à accompagner leur Maître en Judée pour le suprême voyage, c'est lui qui s'écriera, pessimiste, mais héroïque : « Allons-y et mourons avec lui ! » (Jo., XI, 16).

[4] Daniel-Rops, *Jésus en son temps*, Paris, A. Fayard, p. 279.

[5] Id., *ibid.*, 495. — L'interprétation de Gal., II, 11, 14, semble ici un peu forcée. La vie « à la façon des gentils » n'a rien de désobligeant pour Pierre, puisque c'était simplement mettre en pratique les décisions du concile de Jérusalem. C'est revenir sur cette attitude que S. Paul qualifie de dissimulation et hypocrisie. S. Paul reproche à S. Pierre, vivant « à la païenne » de forcer, à Antioche, en revenant aux pratiques juives, les païens à judaïser ». Voir, dans la *Sainte Bible* Pirot-Clamer, l'excellent commentaire du R. P. Buzy.

[6] F. Prat, *op. cit.*, t. II, p. 357. — La citation qui termine le paragraphe est un extrait de la « *Retraite annuelle de huit jours* » du P. Longhaye.

[7] Daniel-Rops, *op. cit.*, p. 279-280.

[8] Id., *ibid.*, p. 280.

Ces traits, cueillis çà et là, montrent bien l'attachement des apôtres pour Jésus et leurs dispositions confiantes à l'égard du Maître. La délicatesse de leurs sentiments est manifeste et les défaillances humaines qui se font jour pour certains d'entre eux aux heures de détresse et de déréliction ne sauraient apporter de contre-indication à ces jugements fondés. Les prédicateurs auxquels fait allusion notre consultant exagèrent donc jusqu'à l'erreur leur appréciation sur la psychologie des apôtres avant la descente de l'Esprit-Saint.

II. — **L'œuvre du Saint-Esprit à la Pentecôte**

Ce serait également une erreur et une illusion de se figurer l'œuvre du Saint-Esprit à la Pentecôte comme une œuvre de transformation totale, sans préparation positive dans l'âme des apôtres. A vrai dire, la toute-puissance divine peut réaliser ce miracle de transformer en apôtre un ennemi du nom du Christ. N'avons-nous pas l'exemple de Paul sur le chemin de Damas ? Mais la Providence suit ordinairement les voies suaves et fortes à la fois, et Jésus n'a pas agi autrement à l'égard de ceux auxquels il devait confier la conversion du monde. Les apôtres reçurent de lui une préparation surnaturelle qui les disposait à la transformation plus complète que devait opérer en eux l'action de l'Esprit-Saint.

* *

Tout d'abord le choix des Douze, leur conférant une place éminente parmi les disciples, préparait la hiérarchie du royaume futur ; et, dans cette hiérarchie, Pierre tenait la première place. C'est en récompense de sa profession de foi, à Césarée de Philippe, que Jésus lui promet publiquement de devenir le fondement de l'Eglise et de lui en conférer le gouvernement suprême : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle : je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux ; et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux » (Mt., XVI, 17-19). Pierre a conscience de sa primauté ; mais les autres apôtres n'ignorent pas non plus le rôle éminent qui sera le leur : A eux aussi le Sauveur promet un pouvoir analogue, quoique subordonné, à celui de Pierre : « Ce que vous lierez sur la Terre sera lié dans le Ciel » (Mt., XVIII, 18).

Mais ce n'est pas tout. Huit ou dix mois après leur appel, Jésus décide de les engager dans l'action ; expérience, préparation à la tâche qu'ils devront accomplir plus tard. L'Evangile de S. Matthieu, plus complètement que les deux autres synoptiques, retrace cette première mission des apôtres :

Ayant convoqué ses douze disciples, (Jésus) leur donna puissance sur les esprits impurs, pour les chasser et pour guérir toute maladie et toute infirmité... Jésus (les envoya), leur commandant en disant : « N'allez point vers les gentils, et n'entrez point dans les villes des Samaritains ; mais allez plutôt aux brebis perdues de la maison d'Israël. Allez donc, prêchez, disant : Le royaume des cieux est proche. Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons ; c'est gratuitement que vous avez reçu, gratuitement donnez.

Ne possédez ni or, ni argent, ni aucune monnaie dans vos ceintures ; ni sac pour la route, ni deux tuniques, ni chaussure, ni bâton : car l'ouvrier mérite sa nourriture...

Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme les serpents et simples comme les colombes. Mais gardez-vous des hommes ; car ils vous feront comparaître dans leurs assemblées et vous flagelleront dans leurs synagogues. Et vous serez conduits à cause de moi devant les gouverneurs et les rois, en témoignage pour eux et pour les nations. Lors donc qu'on vous livrera, ne pensez ni comment, ni ce que vous devez dire : il vous sera donné, en effet, à l'heure même ce que vous devrez dire. Car ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père qui parle en vous (Mt., X, I, 3-10, 16-20, cf. Mc., VI, 7-12 ; Lc., IX, 1-6.)

Une telle mission, la prédication de la pénitence (Mc., VI, 12), l'annonce de la proximité du royaume des cieux, tout cela suppose une initiation déjà sérieuse à la doctrine et aux mystères de la Nouvelle Alliance. Cette initiation, Jésus la donne à ses disciples à toutes les pages de l'Evangile. Initiation à la loi de l'amour (Mt., XXII, 37-39), au pardon des injures (Mt., XVIII, 21-22 ; Lc., XVII, 3-4), à la pratique de la charité chrétienne (Jo., XIII, 34-35), au renoncement aux biens terrestres (Lc., XVIII, 25, 28) et même aux joies de la famille par amour pour Dieu (id., 29). Le sermon sur la Montagne avec les béatitudes promises à la pauvreté, à la douceur, aux larmes, au désir de la justice, à la miséricorde, à la pureté de cœur, à l'amour de la paix, à la souffrance supportée pour la cause de la justice, avait inauguré cette initiation à laquelle, malgré leurs imperfections, les apôtres n'avaient pu rester insensibles. Mais ce sont aussi les mystères de la Nouvelle Alliance qui leur sont progressivement révélés : la paternité de Dieu, la divinité du Christ, à laquelle, au nom de tous, Pierre rend un hommage si spontané (Mt., XVI, 16), le rôle de l'Esprit-Saint qui doit les soutenir et les inspirer dans la persécution (Mt., X, 20), leur enseigner toutes choses et leur rappeler l'enseignement déjà reçu, afin de rendre lui-même témoignage à Jésus et de les aider à rendre publiquement ce même témoignage (Jo., XIV, 26 ; XV, 26-27; XVI, 13) ; les perspectives de la vie éternelle, dont la Transfiguration avait donné aux trois apôtres préférés un avant-goût incomparable (Lc., IX, 28-36). Les miracles accomplis par Jésus fortifiaient chaque jour davantage la foi des apôtres à ces vérités progressivement révélées. La richesse spirituelle et l'efficacité des sacrements leur sont dévoilées : en ce qui concerne le baptême, dès le commencement de la prédication de Jésus, puisqu'ils sont eux-mêmes mandatés, pour conférer ce sacrement (Jo., IV, 1-2) ; pour l'eucharistie, dès le ministère en Galilée, où ils apprennent, sans bien comprendre encore, ce que sera le pain de vie descendu du ciel. Et voici qu'aux approches de la passion, le mystère eucharistique leur est totalement dévoilé : « Ceci est mon corps ; ceci est mon sang ; faites cela en mémoire de moi ! » Puis, après l'épreuve douloureuse, la trahison de Judas, le reniement de Pierre, voici les apparitions : la faute de Pierre est réparée par une triple protestation d'amour suivie de la collation effective de la primauté dans l'Eglise (Jo., XXI, 15-17) ; Thomas, vaincu par l'évidence, fait un acte de foi profonde qui fait oublier son incrédulité (Jo., XX, 28) ;

les défaillances passées font place à la confiance la plus absolue et Jésus achève son œuvre terrestre :

Les onze disciples se rendirent en Galilée, à la montagne que leur avait désignée Jésus. Et, le voyant, ils se prosternèrent, eux qui avaient douté. Et Jésus, s'étant approché, leur parla ainsi : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc enseigner toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur enseignant à pratiquer tout ce que je vous ai commandé. Et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation du Siècle (Mt. XXVIII, 16-20 ; Trad. Osty).

S. Luc rapporte une autre recommandation du Sauveur : « Restez dans la ville, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en-haut » (XXIV, 49). Cette force d'en-haut, c'est l'Esprit-Saint qui doit la leur apporter (Act., I, 5). Les apôtres ne s'y trompent pas ; mais, pour que le collège apostolique soit au complet, Pierre, conscient de son rôle de chef, fait désigner Matthias, qui, à la place de Judas, sera témoin avec les autres, de la résurrection de Jésus (Act., I, 22).

* *

Réunis dans le Cénacle, les « Douze » attendent la venue du Paraclet. Ils y étaient préparés, instruits par Jésus, et savaient que la venue de l'Esprit leur était nécessaire pour rendre témoignage au Christ ressuscité. Et,

quand les jours de la Pentecôte furent accomplis, ils étaient tous ensemble dans le même lieu ; et il se fit soudain un bruit du ciel, comme celui d'un vent impétueux qui arrive, et il remplit toute la maison où ils demeuraient. Alors leur apparurent comme des langues de feu qui se partagèrent et (le feu) se reposa sur chacun d'eux ; et ils furent tous remplis de l'Esprit-Saint, et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que l'Esprit-Saint leur donnait de parler. (Act., II, 1-4),

Un double signe marqua donc l'effusion du Saint-Esprit : pour l'ouïe, un bruit semblable au bruit d'un vent impétueux ; pour la vue, des langues comme de feu.

Ce souffle était le symbole du πνεῦμα qui descendait sur les disciples assemblés ; dans le langage biblique, l'action de l'Esprit est représentée par le souffle, ou symbolisée par le vent (cf. Jo., III, 8). Ce bruit vint subitement et attira d'autant plus l'attention qu'on n'en voyait pas la cause ; il venait de la partie supérieure de l'air, ἐκ τοῦ οὐρανοῦ. Ce n'était pas cependant un vent, mais comme le bruit qu'un vent violent fait entendre. On ne distinguait pas nettement ce qu'était ce bruit, ainsi que l'indique le terme employé, ἦχος.

...Au phénomène surnaturel d'audition se joint un phénomène visible : des langues partagées, comme de feu, leur apparurent... Elles n'étaient pas de feu, mais elles en avaient l'apparence et la couleur... (Elles) étaient distribuées sur l'un et l'autre des assistants : on les voyait se poser sur chacun d'eux [9].

Puis, voici le multiple symbolisme des langues de feu :

Dans l'A. T., le feu était le symbole de la présence et de la puissance de Dieu (Ex., III, 2 ; Mal., III, 2), et de l'Esprit qui purifie et sanctifie (Ez., I, 13 ; Is. IV, 4 ; Mal., III, 2, 3). Comme le charbon ardent avait purifié la langue d'Isaïe (VI, 6), ainsi les langues de feu devaient aussi purifier et sanctifier les disciples. Le Messie devait baptiser dans l'Esprit-Saint et le feu (Mt., III, 11, Lc., III, 16)... Ces langues étaient, en outre, le symbole de la prédication évangélique, du témoignage qui devait être rendu à Jésus-Christ par la parole, l'activité apostolique s'exerçant par la langue. « Ensuite, cette apparence de feu, de l'élément qui est, dans toute la nature, lumière, chaleur, vie, non moins qu'un moyen actif de purification, pouvait révéler aux disciples l'action universelle de l'Esprit qui allait devenir pour eux un baptême de feu » (B. Bonnet, *Actes des Apôtres*, Lausanne, 1885) [10].

Nous ne nous attarderons pas aux imaginations naturalistes de Paulus, expliquant les deux phénomènes par une scène d'orage, tonnerre et éclairs, ou tremblement de terre : une telle explication force à coup sûr le sens obvie du texte et ne saurait être retenue :

Le texte ne parle pas de vent, mais d'un bruit semblable à celui d'un vent impétueux, et non de la foudre, mais de langues brillantes comme du feu. Il ne peut être question ici d'étincelles électriques en forme de langues, comme ces fortes étincelles qui se posent sur des objets pointus, des tours, des mâts, la pointe des paratonnerres ; ces phénomènes se produisent en plein air et jamais dans un appartement comme ici. L'orage d'ailleurs n'éclate pas sur une seule maison et le tremblement de terre qui ébranle une maison n'assemble pas la foule, mais la fait plutôt fuir. L'auteur raconte ici un miracle qui sort du cercle de l'expérience ordinaire et s'il parle de vent et de feu, c'est par simple analogie, et non pour ramener l'événement aux lois ordinaires de la nature [1].

Quel fut l'effet de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres ? On a vu plus haut comment peu à peu Jésus les avait préparés à cet événement en les initiant à leur future mission. Il n'est donc pas permis de chercher un contraste absolu dans la psychologie des apôtres avant et après la Pentecôte. Ce qu'il convient de marquer, c'est le perfectionnement, le couronnement donné par l'Esprit-Saint à l'œuvre commencée par le Messie. Car c'est de l'Esprit, reçu par ceux qui croiraient en Jésus, que devaient couler, après la glorification du Sauveur, les torrents auxquels les autres viendraient se désaltérer (Jo., VII, 38-39).

On peut ramener à quatre chefs les effets du Saint-Esprit dans les apôtres au jour de la Pentecôte : accroissement de grâce portant la sainteté des apôtres à un degré éminent ; énergie et ferveur incomparables pour prêcher l'Evangile dans les Nations ; connaissance parfaite de la doctrine révélée et don des langues.

a) On ne peut supposer que les apôtres, vivant dans l'intimité de Jésus et lui ayant manifesté, surtout après la résurrection, leur foi et leur

[9] « Etudes bibliques ». E. Jacquier, *Les Actes des Apôtres*, Paris, Gabalda, 1926, p. 44.

[10] Id., *ibid.*, p. 45-46. — Dans le commentaire des Actes du P. Buzy (*Bible* Pirot-Clamer), nous relevons cette note homilétique utile aux prédicateurs pour la fête de la Pentecôte : *Apparuerunt illis dispertitæ linguæ tanquam ignis.* Le feu symbolise parfaitement l'action du Saint-Esprit. Il éclaire ; la grâce de l'Esprit-Saint illuminait l'intelligence des disciples, leur faisant pénétrer plus profondément l'enseignement de Jésus ; cf. Jo., XIV, 26. — Le feu échauffe ; le Saint-Esprit emplissait les assistants de l'ardeur de la charité. Les apôtres naguère craintifs jusqu'à la lâcheté (Mt., XXVI, 56), maintenant que la divine charité les embrase, seront intrépides (*Act.*, V, 41). Cf. S. Jean Chrysostome, *Homil.* IV, 3 (*P. G.*, LX, 45). — Le feu purifie ; l'action divine purifiait les âmes de leurs moindres souillures. *Op. cit.*, p. 56-57.

[1] E. Jacquier, *op. cit.*, p. 46.

amour, n'aient pas été en état de grâce. Comment Jésus-Christ aurait-il pu leur dire : « Vous êtes mes amis... Je ne vous appelle plus serviteurs... mais je vous ai appelés amis, parce que tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître » (Jo., xv, 14-15). Et, au lavement des pieds : « Vous aussi, vous êtes purs... » (Jo., xiii, 10-11). C'est donc un accroissement de grâce que le Saint-Esprit confère à l'âme des apôtres. Accroissement rendu nécessaire pour les Apôtres qui devaient recevoir, plus abondamment que d'autres, les prémices de l'Esprit (cf. Rom., viii, 23), dont ils devaient donner communication aux autres. Cet accroissement de grâce devait-il aller jusqu'à la confirmation en grâce ? Le P. Bainvel semble avoir été de cet avis :

Les théologiens s'accordent à reconnaître que les apôtres, après avoir reçu le Saint-Esprit à la Pentecôte, étaient si investis de ce divin Esprit que *pratiquement* ils ne pouvaient plus commettre de péché mortel ; on étend même le privilège au péché véniel pleinement délibéré. Je ne pense pas qu'on puisse prouver la chose par des textes directs et péremptoires (sinon peut-être pour S. Paul) ; mais des convenanaces multiples, appuyant certains indices positifs, permettent de le conclure en toute sécurité. La prière de Jésus, les magnifiques promesses qu'il leur fait de l'opération du Saint-Esprit en eux, l'assurance qu'il a de trouver en eux des dignes témoins, les lumières et la force dont nous les voyons « baptisés » à la Pentecôte, le peu que nous savons par les Actes de la transformation totale opérée en eux par le Saint-Esprit, l'action continuelle du Saint-Esprit en eux : voilà les indices. Voici les convenances : leur place éminente dans l'Eglise dont un des caractères est la sainteté, leur rôle de lumière du monde et de sel de la terre, la grâce des prémices avec son efficacité spéciale, la nécessité pratique de leur ministère. Ces raisons et d'autres du même genre nous obligent à leur attribuer la confirmation en grâce, et il semble que ce soit la pensée traditionnelle de l'Eglise ; mais elles ne prouvent pas la préservation absolue de tout péché véniel, même semi-délibéré. Si S. Pierre et S. Barnabé péchèrent par faiblesse à Antioche (Gal., ii, 11), nous ne saurions le conclure des paroles de S. Paul : mais puisque Dieu permit que Pierre fut « répréhensible » objectivement, ne suit-il pas qu'on ne peut regarder le péché véniel, même semi-délibéré, comme incompatible avec la dignité apostolique ? L'ensemble de la doctrine catholique sur le péché véniel, triste apanage de tous, sauf de Marie, et sur la faiblesse inhérente à notre nature déchue serait plutôt dans le sens contraire. Voir S. Thomas, *De veritate*, q. 24, a. 9 ; *De malo*, q. 7, a. 7, ad 8 [2].

b) L'énergie indomptable et la ferveur incomparable pour prêcher l'Evangile, malgré tous les obstacles, apparaissent visiblement dans le récit des Actes. Les jours qui séparent l'Ascension de la Pentecôte sont des jours de recueillement. Les paroles prononcées par S. Pierre pour trouver un remplaçant au traître Judas le sont dans l'intimité de la petite communauté des fidèles. Mais voici que le Saint-Esprit se manifeste sur eux et tout aussitôt rien n'arrête plus leur courage : à la foule qu'avait attirée le bruit semblable au bruit d'un vent violent, Pierre n'hésite pas à « déclarer hautement » la vérité et à affirmer la résurrection du Christ (Act., ii, 14, 24). Les miracles accomplis par les apôtres et surtout la guérison du boiteux de la Belle-Porte ayant attiré l'attention des anciens et des scribes (iv, 5-6), Pierre, qui avait tremblé dans la cour du prétoire, n'hésite pas à les haranguer publiquement (8-12). Ce franc-parler attire aux apôtres l'interdiction de prêcher et d'enseigner au nom de Jésus (15). Et c'est alors que fièrement et fermement, le Prince des Apôtres fait la réponse sublime que les confesseurs de la foi se sont transmise de siècle en siècle : *Non possumus non loqui*, nous ne pouvons pas, nous, ne pas dire ce que nous avons vu et entendu (℣. 19). Arrêtés, puis mis en liberté, Pierre et Jean reprennent de plus belle leur prédication ; et les fidèles, conscients du danger que leur fait courir la haine des Juifs, adressent au ciel cette belle prière, dont l'intervention du ciel marqua bien vite l'efficacité :

« Seigneur, jetez les yeux sur leurs menaces, et donnez à vos serviteurs de prêcher votre parole en toute assurance, alors que vous étendrez la main pour que guérisons, signes et prodiges se fassent par le nom de votre saint serviteur Jésus ». Et, quand ils eurent prié, le lieu dans lequel ils étaient rassemblés fut secoué (par un tremblement de terre) et ils furent tous remplis du Saint-Esprit et ils annonçaient la parole de Dieu avec liberté. (Actes, iv, 29-31).

Mis derechef en prison, les apôtres sont délivrés par un ange (v, 17-19) ; derechef menacés et sommés de ne plus enseigner au nom de Jésus, ils répètent leur résolution « d'obéir à Dien plutôt qu'aux hommes » (id., 28-29). Sur le conseil de Gamaliel, le Sanhédrin ne les emprisonne plus ; mais, les ayant fait appeler et châtier, la défense de parler fut renouvelée. Quant aux apôtres, nous dit le texte sacré, « ils s'en allaient joyeux de devant le Sanhédrin, parce qu'ils avaient été jugés dignes d'être ignominieusement traités à cause du nom (de Jésus) ; et chaque jour, au Temple et dans les maisons, ils ne cessaient d'enseigner et d'annoncer le Christ Jésus » (℣. 40-42).

c) Notre-Seigneur avait dit aux Apôtres : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, que vous n'êtes pas maintenant en état de porter ; mais, quand il sera venu, lui, l'Esprit de vérité, il vous guidera vers la vérité tout entière... » (Jo., xvi, 12-13). Sur ce texte, Tertullien appuie sa conviction que les Apôtres n'ont rien ignoré de ce qui concerne leur mission [3]. S. Thomas n'hésite pas à affirmer qu' « ils ont connu pleinement les mystères de la foi » (II^a-II^{ae}, q. 1, a. 7, ad 4). Précisons cependant le mode de cette connaissance.

Il faut admettre chez les apôtres une connaissance très parfaite, claire et profonde des vérités de la foi. Instruits par le Saint-Esprit, destinés à semer par le monde la vérité divine dont devaient vivre les fidèles de tous les temps et de tous les lieux, on ne peut supposer ni que Dieu ait fait en eux une œuvre imparfaite, ni qu'il ait moins donné à ceux dont la fonction exigeait davantage...

Nul doute que la lumière infuse ne leur ait fait voir bien plus et bien mieux que ne voyaient Augustin et Thomas après toutes leurs recherches, avec tout leur génie. (Mais) ce qui est vrai, c'est que cette connaissance n'était pas la connaissance *théologique*. C'était la possession vivante, et, pour ainsi dire le sens expérimental de la vérité concrète et réelle, dans son infinie richesse ; ce n'était pas la connaissance déductive, analytique, abstraite et purement spéculative des théologiens. C'est le même objet de part et d'autre,

[2] *D.T.C.*, art. *Apôtres*, i, col. 1654-1655.

[3] Tertullien, *Præscript.*, xxii, (*P. L.*, ii, 34).